

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Seddik Ben Yahia – Jijel
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Lettres et Langue Française



N° d'ordre :

N° de série :

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : Sciences du langage

Intitulé

La langue de l'autre et l'autre langue. Les choix de codes et les pratiques
hétérologues comme gage de réalisme linguistique dans le film historique.
Cas de Hors la loi de Rachid Bouchareb.

Réalisé par :

- **DERROUCHE Imad**
- **SEBBAGH Ghada**

Sous la direction de :

Mme KOURAS Sihem

Membres du jury :

Président : M. ABDERRAHMANE Kahine

Rapporteur : Mme KOURAS Sihem

Examineur : M. ASSIAKH Sofiane

Année universitaire : 2021 / 2022

Remerciements

*Au terme de ce modeste travail, nous adressons nos remerciements chaleureux, en premier et avant tout à notre encadrante madame **KOURAS Sihem** qui elle a acceptée de nous encadrer, ainsi que pour les conseils précieux, les orientations, et le temps qu'elle nous a consacré afin de réaliser ce travail, qu'elle trouve ici le témoignage de ma profonde reconnaissance.*

Enfin, un grand merci aux membres du jury qui nous font l'honneur d'évaluer ce travail.

A vous tous merci.

Dédicace

Je tiens à dédier cet humble travail :

A mes chers parents

ma mère et mon père

A mes frères

Chamseddine et Khouloud

A Lilybelle

A la mémoire de mon très cher ami

Moussa Bourghoud

A Toute ma famille

A tous ceux qui m'aiment et que j'aime.

Imad Derrouiche

Dédicace

*Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée lors de
la rédaction de ce mémoire.*

*Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ma directrice de
mémoire, Madame KOURAS Sihem.*

Je la remercie de m'avoir encadré, orienté, aidé et conseillé.

J'adresse mes sincères remerciements A mon binôme

DERROUCHE Imad

*Je remercie mon chère père le professeur Sebbagh Ali qui a
toujours là pour moi et pour leur soutien inconditionnel, leur
confiance et leur encouragement . Ma chère mère Trad Houria .
(Paix à son âme) Je remercie mes soeurs et ma belle-soeur, pour
leurs encouragements.*

*À tous ces intervenants, je présente mes remerciements, mon
respect et ma gratitude.*

SEBBAQH Ghada

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

Remerciements	II
Dédicaces	III
INTRODUCTION GÉNÉRALE	8
Objectifs de la recherche	11
Motivation et choix du sujet	11
Problématique	11
Hypothèses de travail	12
Organisation du travail	12
Première partie : Cadre théorique de la recherche	13
Chapitre I : Le paysage sociolinguistique en Algérie pendant la période coloniale	14
Introduction partielle	15
1. La langue arabe	15
1.1. L'arabe classique	15
1.1.1. Le statut de la langue arabe durant la période coloniale	16
1.2. L'arabe dialectal	17
2. Le berbère	18
2.1. Le statut de la langue berbère durant la période coloniale	19
3. Le français	21
3.1. Le statut de la langue française durant la période coloniale	21
4. Le rapport entre les langues en présence	23
Conclusion partielle	24
Chapitre II : Concepts Clés	25
Introduction partielle	26
1. L'hétérolinguisme	26
1.1. L'hétérolinguisme comme garantie du réalisme linguistique au cinéma	28
2. L'alternance codique	29
3. L'emprunt linguistique	31
Conclusion partielle	32

Deuxième partie : Cadre pratique de la recherche	33
Chapitre I : Présentation du corpus et de la méthodologie	34
1. Présentation du corpus	35
1.1. A propos du titre	35
1.2. Le générique	36
1.3. Les personnages principaux	37
2. Méthodologie	37
2.1 Sélection des observable	38
2.2 La démarche d'analyse	38
3. La transcription du corpus	39
4. Les conventions de transcription	39
Chapitre II : Analyse et interprétation des données	40
1. La distribution des langues dans le film	41
2. Les langues en présence dans le film	42
3. L'alternances codiques présentes dans le film.....	45
a. La typologie de POPLACK	45
i. Alternance intra-phrastique	45
ii. Alternance inter-phrastique	47
iii. Alternance extra-phrastique	50
b. La typologie de GUMPERZ	51
i. L'alternance codique situationnelle	52
ii. L'alternance codique conversationnelle	53
c. Typologie de DABENE et BILLIEZ	55
i. L'alternance codique inter-intervention	56
ii. L'alternance codique intra-intervention	57
j. Les types d'alternances codiques présentes dans le film	59
a. L'alternance codique intra-phrastique	60
b. L'alternance codique inter-phrastique	60
c. L'alternance codique extra-phrastique	61
k. La typologie de l'alternance codique arabe dialectal / français	62
i. L'alternance codique inter-intervention	63
ii. L'alternance codique (intra-intervention)	64
1. L'alternance codique segmentale	64
l. Emprunt	64

CONCLUSION GÉNÉRALE	69
Bibliographie	73
ANNEXES	78
RÉSUMÉ	86

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Les langues en présence	43
Tableau n°2 : Alternance intra-phrastique	46
Tableau n°3 : Alternance inter-phrastique	49
Tableau n°4 : Alternance extra-phrastique	50
Tableau n°5 : Alternance codique situationnelle	52
Tableau n°6 : Alternance codique conversationnelle	54
Tableau n°7 : L'alternance codique inter-intervention	56
Tableau n°8 : L'alternance codique intra-intervention	58
Tableau n°9 : nombre des unités phrastiques présentes de chaque type d'AC	59
Tableau n°10 : Les emprunts à la langue française	65
Tableau n°11 : Les emprunts à la langue française	66

Liste des figures

Graphique 1 : Représentation graphique des langues utilisées	44
Figure 1 : Les types d'alternance codique	59

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Can you imagine an Iraq war movie where the Iraqis are speaking English? You wouldn't buy it for a second.

Quentin Tarantino

Il fut un temps où la communication avec des personnes parlant une autre langue était loin d'être un fait courant, ordinaire. Mais aujourd'hui, les pays et les communautés du monde entier sont de plus en plus connectés grâce à la technologie qui réduit les distances et rend notre monde de plus en plus petit. Dans son ouvrage *La rencontre des langues dans le cinéma francophone : Québec, Afrique subsaharienne, France – Maghreb*, SANAKER rapporte que les grandes migrations du vingtième siècle ont exacerbé cette tendance à la convergence linguistique, et cite à cet égard le sociolinguiste français CALVET :

Les hommes sont [...] confrontés aux langues. Où qu'ils soient, quelle que soit la première langue qu'ils ont entendue ou apprise, ils en rencontrent d'autres tous les jours, les comprennent ou ne les comprennent pas, les reconnaissent ou ne les reconnaissent pas, sont dominés par elles ou les dominent : le monde est plurilingue, c'est un fait. (CALVET, 1987 : 43)

Dans ce monde de rencontres et de mélanges linguistiques, nos connaissances linguistiques et notre attitude envers les langues sont cruciales. Dans les situations de communication dans lesquelles nous nous trouvons en tant qu'individus, notre maîtrise ou non de la langue de l'autre peut avoir une incidence directe sur les rapports que nous entretenons avec cet autre. S'agissant des conflits existant en Algérie entre francophones et arabisants, les facteurs historiques associés aux relations dominant/dominés évoquées plus haut par CALVET peuvent faire d'une langue spécifique une langue ou hostile ou amicale.

Dans une société de plus en plus caractérisée par le multiculturalisme et la diversité linguistique, la francophonie est mieux comprise comme un espace de plurilinguisme. Les films réalisés par des cinéastes originaires de pays anciennement colonisés par la France (comme Ousmane Sembène au Sénégal ou Rachid Bouchareb en Algérie) sont souvent plurilingues. Outre les réalités contemporaines, ils reflètent les histoires postcoloniales et les connexions transnationales de ces pays. Il s'agit-là d'une tendance positive pour le réalisme linguistique qui rompt ainsi avec la tradition des films unilingues (du genre Hollywood au Japon ou en Russie qui fait parler tous les Japonais ou les Russes avec un étrange accent anglais).

Aujourd'hui, le plurilinguisme est une réalité quotidienne notamment en raison des mouvements migratoires, des politiques culturelles en conformité ou en rupture avec les anciennes puissances coloniales.

Le plurilinguisme est donc porteur d'une série d'implications sociales, politiques, psychologiques et même morales dont la pertinence pour la culture et la société contemporaines a déjà été largement étudiée, mais sa relation avec le cinéma n'a pas été largement explorée. Pourtant, un examen rapide de l'histoire du cinéma, c'est-à-dire l'histoire de sa production, de sa distribution, de sa réception et de sa théorisation, révèle d'innombrables indications de la centralité du plurilinguisme dans les pratiques cinématographiques.

En effet, le plurilinguisme constitue une source d'inspiration importante pour le cinéma, car il crée un environnement idéal pour que les cinéastes puissent mettre en place des atmosphères historiques très réalistes tout en offrant des possibilités de critique historique et politique.

L'hétérolinguisme, utilisé comme équivalent du plurilinguisme, est peu étudié dans le domaine du cinéma. Nous trouvons quelques brefs commentaires de spécialistes de la littérature francophone comme Rainier GRUTMAN (2005), qui le définit comme « *la présence, à l'intérieur du texte, d'idiomes proprement étrangers aussi bien que des variétés (sociales, régionales, chronologiques) de la langue principale.* » (1997, cité par J-K. Sanaker, 2008).

L'appliquant à l'étude de films et non d'œuvres littéraires, SANAKER a emprunté la notion « hétérolinguisme » à Rainier Grutman, pour analyser les pratiques linguistiques dans la confrontation du français avec une ou plusieurs autres langues dans le cinéma francophone, en notamment dans les films traitant de la guerre d'Algérie réalisés après 1960.

Le cinéma est considéré comme un moyen spécial et unique en raison de son rôle vital dans la mémoire de la société. Si l'on peut dire, c'est un outil de remise en question du mouvement de l'histoire et un récipient dans lequel est conservé la mémoire de la communauté, son héritage culturel et civilisationnel, aussi bien par le biais du documentaire que de la fiction cinématographique. Mais, pétri d'idéologie, le cinéma peut devenir un moyen de mentir et de déformer les faits et les vérités, et c'est pourquoi la prudence est nécessairement de mise.

Nous nous intéressons au domaine cinématographique car nous pensons qu'il peut constituer un terrain d'investigation pour une étude sociolinguistique. Le cinéma est au cœur

des actions sociales, culturelles et politiques, et il est devenu l'événement le plus attrayant pour les médias, ce qui a donné lieu à une pléthore de débats artistiques, sociaux et politiques.

Objectifs de la recherche

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique. Il porte sur les pratiques langagières, précisément sur les choix de codes et les pratiques hétérolingues dans le film historique *Hors la loi*. C'est pour nous l'occasion de comprendre et de cerner les usages alternatifs entre l'arabe dialectal et le français dans cette production cinématographique, et en même temps de décrire et clarifier les situations discursives et conversationnelles ayant pour toile de fond l'Algérie colonisée.

Motivation et choix du sujet

Notre motivation découle de notre intérêt pour le cinéma. Suite au visionnage du film *Indigènes* (2006) de Bouchareb, sur la Seconde Guerre mondiale, il était tout à fait « naturel » que l'on s'intéresse à *Hors la loi* (2010), tourné dans le prolongement d'*Indigènes*. Ce film, qui s'attache au destin de trois frères chassés de leurs terres, revient en outre sur la sanglante répression du 8 mai 1945 dans l'est algérien, à l'heure même où la France en liesse célèbre l'armistice. *Hors la loi* a pour toile de fond la fin de la guerre d'Indochine avec la défaite française de Diên Bêu Phu, la guerre d'indépendance des Algériens et la « Bataille de Paris » qui culmine avec les ratonnades du 17 octobre 1961, moins de six mois avant le cessez-le-feu en Algérie.

Le choix de notre corpus n'est pas dû au hasard, car les pratiques langagières des personnages n'ont pas laissé les étudiants en science du langage, indifférents : il s'agit en effet de pratiques qui laissent entrevoir un brassage linguistique à même de susciter les questionnements qui suivent.

Problématique

L'art du cinéma réconcilie l'image, le son et le langage depuis la fin du cinéma « muet ». De ce fait, certains films « parlants » peuvent légitimement faire l'objet de recherches sociolinguistiques à l'aide d'outils développés dans le domaine et, plus largement, en sciences du langage. Ainsi, nous posons la question des pratiques langagières susceptibles de révéler les caractéristiques du cinéma algérien, objet de cette étude, à partir du champ de l'art cinématographique, dans le cadre théorique de la sociolinguistique. Notre question de recherche est la suivante :

Comment se manifeste le réalisme linguistique dans le film *Hors la loi* de Bouchareb ?

Cette question est étayée par les questions subsidiaires suivantes :

- Dans quelle mesure pourrait-on parler de réalisme linguistique dans *Hors la loi* ?
- Comment fonctionne l'alternance codique dans le film ?

Hypothèses de travail

Afin de répondre à ces questions, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- L'hétérolinguisme, c'est-à-dire le recours à plusieurs langues constitutives du paysage sociolinguistique de l'Algérie colonisée, serait un moyen d'ajouter une touche de réalisme au film historique.
- Les personnages recourraient à l'alternance codique dans un même acte de parole ou entre deux actes de parole dans le but de combler leurs lacunes dans la deuxième langue. L'alternance témoignerait de la bilinguïté et la compétence linguistique du locuteur Algériens.

Organisation du travail

Notre mémoire se divise en deux grandes parties en dehors de l'introduction et de la conclusion : le cadre théorique et le cadre pratique.

Le cadre théorique comprend deux chapitres :

Le premier chapitre : offre un aperçu de la situation linguistique en Algérie durant la colonisation française. Dans ce chapitre, nous expliquons la diversité linguistique qui caractérise le pays et les langues en circulation dans l'espace géographique algérien ainsi que leurs statuts.

Le deuxième chapitre : est l'occasion d'exposer les notions de sociolinguistique qui nous serviront d'outil d'analyse par la suite. Il s'agit des définitions et des typologies de l'alternance codique notamment mais également de l'hétérolinguisme / plurilinguisme et du réalisme linguistique.

Le cadre pratique : regroupe deux parties :

Le premier chapitre : est consacré à la présentation du corpus ainsi que des conditions de recueil des observables et leur transcription.

Le deuxième chapitre : est consacré à l'analyse du corpus.

Première partie :
Cadre théorique de la recherche

Chapitre I :
Le paysage sociolinguistique en Algérie
pendant la période coloniale

Introduction partielle

Dans ce chapitre, nous souhaitons nous pencher sur la situation linguistique pendant la colonisation, c'est-à-dire le processus d'introduction du français comme langue des colonisateurs. Notre intérêt sera de mettre en évidence les changements que la colonisation a apportés du point de vue linguistique. Nous voudrions décrire quels étaient les statuts respectifs des langues des colonisés (l'arabe, le berbère) et de la langue des colonisateurs (du français).

Le choix de cette période de l'histoire de l'Algérie est dicté par le fait que le film que nous soumettons à l'analyse est un film historique racontant un pan de l'histoire tumultueuse du pays, laquelle histoire se déroule au cours d'une période allant des années 20 aux années 60.

Le réalisme linguistique voudrait que, pour maximiser la vraisemblance, le film historique tente un tant soit peu de refléter la situation linguistique telle qu'elle se présentait à l'époque des faits. Selon SANAKER « *Le dialogue du film se débarrasse de cette ambiguïté en misant sur un réalisme linguistique qui permet à la langue parlée de véhiculer une partie importante du contenu historique et culturel du film.* » (SANAKER, 2010 : 132). Au cinéma, le réalisme linguistique se traduit par la volonté de certains cinéastes de produire le plus fidèlement possible les dialogues de ses personnages à partir de données fournies par le contexte socio-historique.

Pour analyser les choix de codes et les pratiques hétérolingues des personnages de notre film, nous tenterons d'abord d'identifier les langues en présence (et leurs statuts) à l'œuvre dans le film *Hors la loi*.

1. La langue arabe

1.1. L'arabe classique

L'arabe classique, langue fortement standardisée et symbole identitaire fort, a été reléguée par le pouvoir colonial au rang de patois, car considérée comme un danger pour la promotion de la langue française. Cette mesure ne concernait pas l'arabe parlé qui, en raison de son statut de langue orale, n'était pas considéré comme un rival du français. En conséquence, une nouvelle répartition des fonctions de chaque langue est née.

L'arabe standard moderne est la forme qui est apparue au XIXe siècle comme une version simplifiée de l'arabe classique. Ce terme est largement accepté pour désigner la variété standardisée de l'arabe utilisée à l'écrit et à l'oral dans des contextes formels. Pourtant, si l'on définit la langue maternelle comme la langue acquise à la maison sans instruction formelle, il

n'existe pas de communauté de locuteurs natifs de l'arabe standard. En même temps, c'est la langue de la religion, de l'enseignement et de la culture.

1.1.1. Le statut de la langue arabe durant la période coloniale

Après la révolution républicaine de 1848, l'Algérie est devenue une partie de la France avec le français comme langue officielle. Le pouvoir colonial a fait de la politique scolaire son cheval de bataille dans le processus colonialiste auquel le nom de Jules Ferry reste attaché. La France ayant arrêté les subventions et les dons, les dotations ou les « Habous » (affaires religieuses islamiques) qui étaient la source de soutien financier pour l'éducation, y compris la langue arabe. Par conséquent, sans ce soutien, le système éducatif s'est effondré. (LANGEROVÁ, 2010 : 15).

Face à la propagation du français, une réaction commençait à poindre vers les années 1920. Le point de départ des aspirations nationalistes au sein de la communauté musulmane d'Algérie coïncide avec la migration de nombreux Algériens vers la France au moment de la Première Guerre mondiale. Avec les mouvements de changement politique, l'identité culturelle et la promotion de la langue arabe classique ont été ravivées. Le premier groupe anticolonial à se constituer est l'Étoile Nord-Africaine (ENA) fondée en 1926 (GIRARD, 2011). En effet, dans le programme de l'Étoile Nord-Africaine, par exemple, l'école représente une demande importante : « *Instruction obligatoire en langue arabe ; accession à l'enseignement à tous les degrés ; création de nouvelles écoles arabes.* » La création de cette organisation a été suivie par la fondation de la Fédération des Élus en 1927, une organisation qui demandait des droits accrus pour les musulmans en Algérie (GIRARD, 2011).

En 1931, l'Association des Oulémas Musulmans Algériens (AOMA), est créée par Ben Badis, Moubarek El Mili et Bachir El Ibrahim, laquelle rejette avec audace l'assimilation à la culture et à la langue française et promeut une renaissance culturelle islamique. L'association a fondé environ 130 écoles arabes privées qui n'étaient pas sous le contrôle des lois régissant les écoles coloniales. La raison de la création de ces écoles est que le fondateur de l'association, Ben Badis, qui était un savant théologien islamique, pensait que le peuple algérien avait besoin qu'on lui enseigne le vrai sens de l'Islam lequel requérait de lire le Coran d'où la nécessité d'apprendre l'arabe. Ces écoles dispensaient un enseignement oral et écrit de l'arabe littéraire, dérivé de l'arabe classique, simplifié et modernisé, tant à l'oral qu'à l'écrit. Dans les styles d'expression orale et écrite. Les activités de ces écoles ont été sévèrement limitées par les

autorités coloniales en 1933. Cependant, ces écoles coraniques refusaient d'enseigner quoi que ce soit en français et l'arabe littéraire reste le seul moyen d'enseignement.

HEGGOY (1973) dans son article *Education in French Algeria : An Essay on Cultural Conflict*, rapporte que ces efforts n'ont pas été vains. En 1947, l'arabe est accepté comme langue officielle, et le Président Charles de Gaulle (1958-1969) réintègre l'arabe dans les écoles en 1961, où son enseignement devient obligatoire dans le cycle primaire.

1.2. L'arabe dialectal

L'arabe dialectal ou l'arabe algérien est l'une des langues autochtones du pays. Il s'agit plutôt d'un arabe véhiculaire influencé par le berbère, le turc, l'arabe (standard) et le français. L'arabe algérien est caractérisé par certaines différences qui peuvent apparaître entre les locuteurs de différentes régions. TALEB-IBRAHIMI (1997) distingue quatre grandes régions dialectales : l'Algérois, et son arrière-pays, l'Est autour de Constantine, l'Oranie puis le sud de l'Atlas saharien aux confins du Hoggar qui connaît lui-même une grande diversité dialectale d'Est en Ouest.

Dans sa thèse de doctorat portant sur les usages langagiers dans le théâtre amateur algérien, SIAGH (1984), fait remarquer que les situations dialectales décrites par les classifications et les répartitions géographiques des langues jusqu'aux années 1940 et 1950, ne sont pas synchronisées avec la réalité en raison de la profonde transformation des données géolinguistiques et sociolinguistiques de l'Algérie. En effet, les autorités coloniales ont forcé le déplacement d'une partie importante de la population algérienne dans le cadre des « camps de regroupement ». S'ajoute à cela l'exode rural que connaîtra le pays au lendemain de la guerre de libération nationale : près de 3 millions d'individus de la communauté rurale ont fui les atrocités de la guerre pour venir s'installer dans les villes (SIAGH, 1984 : 68).

Certains linguistes ont une attitude plus ou moins favorable envers l'arabe algérien. Ils la considèrent comme la langue qui symbolise l'identité algérienne authentique et l'instrument le plus pratique pour l'enseignement et la réalisation de la modernité. À cet égard, le Dr Mohamed RACHDI, ex-délégué ministériel aux universités, exprime son point de vue sur l'arabe algérien comme suit :

C'est quoi au juste l'algérien ? C'est l'arabe dépouillé de ses déclinaisons désuètes, de son duel inutile, de ses constructions lourdes, de ses expressions figées, de sa syntaxe d'un autre âge, de ses vocables antédiluviens. C'est un arabe parlé, vivant, qui porte la marque du génie inventif berbère, de l'Algérie profonde, de l'Algérie citadine,

qui intègre harmonieusement les vocables étrangers... (L'Hebdo Libéré, 08/28-09/03, 1991 : 18-19).

L'arabe dialectal algérien est essentiellement parlé et il n'est pas codifié, c'est une langue vivante et est utilisée quotidiennement par les interlocuteurs dans tous les comportements de la société.

2. La langue berbère

Outre l'arabe algérien, le berbère est la langue maternelle parlée par une grande minorité d'Algériens. Cette langue est connue pour être parlée en Afrique du Nord depuis plus de quarante siècles. Malgré cette longue histoire et cette forte présence culturelle, le berbère a été reconnu comme une langue officielle d'abord au Maroc en 2011 ensuite en Algérie en 2016. Avec l'arabe, la langue berbère forme un sous-groupe de la grande famille des langues chamito-sémitiques (ou afro-asiatiques). Il est largement admis que le berbère est dérivé d'une langue très ancienne appelée libyque. Cependant, la question de savoir si cette dernière était une langue unique ou un groupe de langues a fait l'objet de nombreux débats, comme le dit HADDADOU (2000, 210) :

Le berbère actuel descend du Libyque, une langue parlée en Afrique du Nord dès la haute Antiquité. Les auteurs anciens, grecs et latins, ont signalé cette langue, distincte de celle des colons phéniciens, mais malheureusement aucun d'eux ne l'a décrite. Au Vème siècle de l'ère chrétienne, Saint Augustin faisait remarquer que les tribus indigènes d'Afrique du Nord parlaient une seule langue, mais on ne sait s'il faisait allusions à l'unité de la langue Libyque dont il aurait connu plusieurs parlers, ou un dialecte particulier répandu de son temps ou encore parlé dans certaines régions du pays.

Le terme « berbère » est le plus usité, avec notamment sa large utilisation par la littérature coloniale. Pourtant, le terme amazigh « *exprime beaucoup plus l'identité berbère* » (HADDADOU, 1997, cité par LAROUSSE, 1997 : 62). Voilà pourquoi la génération militante de la vague du « Printemps berbère » recourt davantage à l'adjectif « amazigh » pour qualifier la langue et l'identité et désigne par « imazighen » les habitants du territoire amazigh historique et les personnes qui se revendiquent comme telles.

En 1929 le géographe Augustin Bernard écrit :

Les populations indigènes de l'Afrique du Nord en général et celles de l'Algérie en particulier sont ordinairement désignées sous le nom de Berbère ... Ces populations

se donnent à elles-mêmes le nom d'Imaziren et leur langue s'appelle tamazirt ; ceux de la Kabylie du Djurdjura se disent Zouaoua. (CHERIGUEN, 1987 : 7-8).

Ces deux termes, tamazight et amazigh, prennent le pas sur le terme berbère dans l'usage courant, notamment en Algérie. En Europe, cependant, les trois termes continuent d'être utilisés côte à côte.

Il convient de noter que les communautés où le berbère est parlé ne constituent pas un cadre géographique continu. Au contraire, la langue est parlée dans de petites zones isolées dans toute l'Afrique du Nord. Cela peut conduire certains dialectes à s'éloigner les uns des autres et à devenir quelque peu inintelligibles entre eux. Il existe cinq dialectes principaux du berbère en Algérie : le kabyle à Tizi Ouzou, Bejaia et Bouira, le chaoui à Batna, Khenchela et Souk-Ahras, le tergui aux frontières sud de l'Algérie, et le chenwi à Tipaza et Cherchel et le mozabite à Ghardaïa.

2.1. Le statut de la langue berbère durant la période coloniale

Pendant la période dite de « l'Algérie française » (au sens historique du terme), le berbère n'avait pas de statut de langue officielle. Pourtant, le colon avait autorisé l'enseignement de la langue berbère, d'abord à la Faculté des Lettres d'Alger en 1880, puis à l'Ecole Normale de Bouzaréah. En 1885, un certificat en langue kabyle a été délivré et un diplôme en « dialectes berbères » a été décerné en 1887. Selon M. QUITOUT (2006), l'Institut d'études Orientales (Faculté des Lettres de l'Université d'Alger) a formé un certain nombre de berbérophones, parmi lesquels des enseignants, des étudiants, des auteurs et des chercheurs comme : Mouloud MAMMARI, René et André BASSET, etc.

Au XIXe siècle, les linguistes ont soutenu que le berbère était linguistiquement plus proche du français que de l'arabe. On pensait que les Berbères seraient plus réceptifs aux valeurs françaises et pourraient être plus facilement assimilés à la culture française. Par conséquent, les autorités coloniales françaises avaient décidé que les premiers efforts pour intégrer les kabyles dans la culture française devaient consister à établir des écoles pour les enfants berbères. « *La Kabylie a été spécialement choisie pour en faire l'essai. Des écoles ont été immédiatement installées dans quelques villages. Les élèves ne se présentant pas d'eux-mêmes, les administrateurs ont dû se mettre en campagne pour en réunir un certain nombre.* » (CHARVÉRIAT, 1889 : 91). Selon MAAMARI (2009 : 77), malgré les efforts consentis par les Français, ces écoles n'ont pas réussi à assimiler le « peuple berbère » au mode de vie français et n'ont fait que renforcer le fossé entre les colonisateurs et les colonisés.

Dans les années 1940, une génération de lycéens (Mohand Idir AÏT AMRANE, Ali LAÏMECHE, Hocine AÏT AHMED, etc.) et d'étudiants (Yahia HENINE, Omar OUSSEDIK, Sadek HADJARES, etc.), rejoignirent les rangs du Parti Politique Algérien (PPA) (A. OUERDANE, 1987). Une génération avec laquelle on connut *l'éveil de la conscience identitaire berbère* (AÏT AMRANE, 1993 : 25), en s'intéressant particulièrement à la langue et à la culture kabyle, et en affirmant au départ qu'elle allait réétudier et améliorer la langue. Ensuite, les premiers chants nationalistes amazighs, composés en 1945 par Ali LAMECHE et Hocine AÏT AHMED, et « *Ekk r a mm-is oumazigh* » (lève-toi fils de amazigh) de Mohand Idir AÏT AMRANE, sont deux exemples d'activités revendicatives et productives. Ce dernier a clairement exprimé ses sentiments dans son ouvrage en déclarant :

« Je fus baigné dans un milieu culturel et linguistique strictement « Amazigh » [...] Massinissa, Syphax, Jugurtha, ces noms prestigieux raisonnaient dans mon esprit. Bien plus ils brillaient comme des phares lointains qui, à dater de ce jour, ont éclairé ma vie, illuminé ma route et guidé mes pas vers la recherche de notre identité » (AÏT AMRANE, 1993 : 27).

Les jeunes étudiants et lycéens militants sont déterminés à se révolter contre l'idéologie de l'Algérie, exclusivement arabo-islamique. Chaque militant, de la cause identitaire et culturelle berbère, s'est engagé pour se révolter contre ce rejet injustifié, de la part de la direction hostile du Parti Politique qui, pourtant, renferme dix mille adhérents kabyles sur quatorze mille (AÏT AHMED, 1983 : 67).

Le besoin des militants de s'affirmer davantage au sein du Parti et de défendre le projet de réhabilitation de la langue berbère n'a été que renforcé par ces conditions. Les arabo-islamistes, qui ont même tenté de fermer la chaîne kabyle de Radio-Alger, continuent d'opprimer les Kabyles de manière toujours plus importante. Ils déclarent que « *les Kabyles ne seraient des algériens à part entière que lorsqu'ils auront cessé de chuchoter ce jargon (la langue kabyle) qui nous écorche les oreilles* » (AÏT AHMED, 1982, cité par OUERDANE, 1987 : 41).

En 1949, le mouvement connut la « crise berbériste » survenue face à l'opposition arabo-islamique incessante. Quelques membres kabyles dirigeants, dont Ouali BENNAÏ et Amar OULD-HAMOUDA (AÏT AMRANE, 1993 : 73), qui réclamait l'introduction de la dimension berbère et l'égalité juridique entre la langue arabe et le berbère, ainsi que l'inclusion d'une composante berbère dans l'éventuelle Algérie indépendante. La direction du parti avait violemment répondu à ces allégations en excluant et en éliminant tous les dirigeants kabyles, et

en éliminant physiquement plusieurs d'entre eux, dont Amar OULD-HAMOUDA et Ouali BENNAÏ.

En 1954, une organisation connue sous « Association pour le développement de la langue berbère » a été créée à Paris. Elle fut « *la dernière manifestation explicite de la revendication linguistique berbère avant l'indépendance nationale* » (OUERDANE, 1987 : 44).

3. Le français

Pendant la colonisation française au XXe siècle, les autorités coloniales avaient tenté de restructurer la société algérienne selon les idéaux occidentaux de modernité et de progrès économique. Elles ont lancé pour cela des politiques linguistiques anti-arabes et imposé au peuple algérien avec la conquête coloniale, le français comme la langue officielle. C'est par le biais de l'école que les autorités coloniales ont réussi à imposer leur langue comme seule et unique norme linguistique aux dépens de l'arabe classique qui a été banni de son pays et confiné à des usages purement religieux. A cette « désarabisation » va correspondre une entreprise forcenée de « francisation ».

Cette politique a toutefois été couronnée d'un échec flagrant. « *Pourquoi les francophones n'ont-ils pas pu (ou su, ou voulu, ou osé) défendre la place de la langue française [en Algérie], alors qu'ils étaient en position dominante et étaient convaincus de son utilité ?* », GRANDGUILLAUME (1998 : 65) se pose cette question et tente d'y répondre. Pour lui, les Algériens ne voulaient ni n'acceptaient de troquer leur identité contre une identité imposée, exogène.

Dans les lignes qui suivent, nous proposons de revenir à l'époque coloniale pour comprendre les conditions d'implantation du français en Algérie, son statut dans la société, et son impact sur le comportement des Algériens.

3.1. Le statut de la langue française durant la période coloniale

Colonisée à partir de 1830 et n'ayant obtenu son indépendance qu'en 1962, l'Algérie est le pays du Maghreb où la présence du français a été la plus longue. La langue française a fait son introduction dans le paysage linguistique algérien dès les premières années de la colonisation, où les autorités françaises se sont lancées dans une politique de « terre brûlée » tout en faisant du français un outil de travail pour l'administration et la gestion du pays. Certaines institutions coraniques, y compris les mosquées, ont été fermées et prolongées par des écoles françaises conçues pour absorber la population et la culture existantes. Le système

traditionnel de l'enseignement en Algérie était très étroitement lié à la religion parce qu'elle « *fournissait les cadres les plus solides et les plus agissants de la société musulmane.* » (LEIMDORFER, 1978 : 904).

À partir de 1930, le français avait déjà pénétré partout. Il faut souligner que l'école n'était pas le seul moyen par lequel la langue a pris place dans la vie des habitants. Au contraire, le français s'est imposé surtout par la communication orale. L'année 1930 marque également le moment où « *les Français d'Algérie n'ont plus éprouvé le besoin d'apprendre l'arabe* » (WALTER, 2008 : 229).

À partir de la Seconde Guerre mondiale, avec la migration des Algériens vers la France, ce fut la première étape et le premier facteur favorisant la langue française qui véhicule l'émancipation et la modernité.

Au niveau linguistique, il existe deux variantes du français, dit français colonial : la population européenne « Pieds-noirs d'Algérie » (composée d'Espagnols, d'Italiens, de Corses, etc.) reçoit une éducation similaire à celle dont bénéficient les Français. Cette variété est composée de trois dialectes :

- **La variété basilectale** : correspond au français utilisé par des locuteurs qui sont formés essentiellement en langue française par l'école algérienne après l'indépendance, mais ils ont quitté l'école sans certificat de primaire, en d'autres termes, elle est pratiquée par des sujets qui ont suivi un cursus assez long ou qui ont des connaissances réduites. Ceci est expliqué par Queffélec et al :

Ces adultes ont été obligés de quitter l'école primaire souvent sans le certificat d'études primaires élémentaires, n'ont pas été touchés par l'arabisation et conservent ainsi un savoir résiduel qui leur permet de réaliser quelques interactions à l'aide de la langue française. Ils se particularisent par la maîtrise d'un vocabulaire de type rudimentaire. Ce sont des travailleurs subalternes, petits fonctionnaires, agents de guichet, appariteurs d'administrations diverses. (2002 : 119).

- **La variété mésolectale** : est la variété parlée par des locuteurs qui ont eu une scolarité plus longue et plus efficace et qui ont continué à pratiquer cette variété après leur scolarité dans des différents contextes et pour des raisons diverses (dans leurs vies professionnelle et sociale). Un « *parcours scolaire s'étendant jusqu'à la fin de cycle moyen et secondaire* » (Queffélec et al, 2002 : 120). Elle concerne les locuteurs bilingues tels que les enseignants, les étudiants, les fonctionnaires.

• **La variété acrolectale** : Il est utilisé par des locuteurs intellectuels qui ont bénéficié d'une formation dans les universités françaises autrement dit des locuteurs qui ont un niveau assez élevé, dont la maîtrise de la langue française est parfaite. Cette variété est conforme à la norme académique française standard. L'acrolecte « *est une variété ou système linguistique considéré par les membres de la communauté comme le plus élevé et pouvant de ce fait fondre souvent avec la norme* » (DUBOIS et AL, 1994 : 13). Le français est la langue de la culture et de l'écrit qui fascine les locuteurs lesquels tentent de l'atteindre afin de gravir l'échelle sociale.

Il est important de rappeler par ailleurs que le français a été la seule langue officielle de l'Algérie de 1830 à 1962.

4. Le rapport entre les langues en présence

Pendant la présence coloniale en Algérie, qui a duré plus de 130 ans, les autorités françaises s'efforçaient d'imposer aux habitants la langue française. La politique française visait non seulement à désarabiser le pays mais aussi à substituer ses institutions et sa langue à celles du peuple conquis.

Bien que l'arabe classique ait été langue dominée, il a pu résister à la « glottophagie » et au phénomène de « substitution ». Ce dernier est un phénomène caractérisé par la disparition d'une langue dominée au profit de la langue dominante : « *une langue en position de force, pour diverses raisons de nature politique, démographique, une langue en position de force, pour diverses raisons de nature politique, démographique, économique, militaire, etc., va faire disparaître une langue en position de faiblesse, essentiellement pour les mêmes raisons.* » (BOYER, 2001 : 53). Cette définition fait écho au concept de « glottophagie ». CALVET définit la « glottophagie » comme « *la mort de la langue dominée définitivement digérée par la langue dominante.* » (CALVET, 1974 : 79). Ce terme désigne une situation où une langue en « digère » une autre, ou lorsqu'une langue est évincée et disparaît au profit d'une autre.

Nous pouvons poser la question de savoir si les colonisateurs ont réussi à imposer complètement leur langue, c'est-à-dire à éradiquer tout usage des langues dominées. Nous pouvons déjà constater que la glottophagie n'a pas réussi dans le cas du français (langue dominante) et de l'arabe (langue dominée). CALVET appelle les facteurs qui permettent la résistance « *les forces de résistance* » (CALVET, 1974 : 81). Il les résume en deux points essentiels :

- Tout d'abord, l'arabe était une langue avec une tradition culturelle fortement ancrée chez les populations. Il était donc difficile d'imaginer que cette langue soit complètement « tuée ». Par conséquent, tous les mouvements de libération nationale ont servi de pont entre la patrie, la langue et la religion.

- En outre, l'islam était la valeur refuge de l'arabe à l'époque coloniale et l'arabe était une langue sacrée qu'il fallait préserver « *L'arabe, bien que déclassé politiquement, avait continué à être enseigné, sous sa forme de culture traditionnelle et souvent abécédaire, dans les écoles coraniques et quelques zaouïas.* » (LACHERAF, 1976 : 316). Les écoles coraniques furent le lieu de résistance à « *l'impérialisme linguistique* » (CALVET, 1974 : 178).

À notre sens, Il existe d'autres forces de résistance à la glottophagie qui pourraient s'ajouter à celles mentionnées par CALVET, notamment de nombreux facteurs non linguistiques, et plus particulièrement la capacité de résistance des personnes qui parlent la langue dominée. CALVET affirme, et son raisonnement nous paraît logique, que « *c'est la lutte d'un peuple contre l'oppression extérieure qui constitue le plus souvent la principale force de résistance à la glottophagie* » (CALVET, 2002 : 113). Celui qui s'oppose au pouvoir colonial s'oppose aussi à la langue utilisée pour imposer ce pouvoir.

La langue berbère a également réussi à résister à la glottophagie française, probablement parce qu'il s'agissait de langue de montagnards qui avaient « survécu » à une oppression antérieure, celle de la langue arabe.

Nous pouvons conclure en disant que la population algérienne a été capable de résister à la glottophagie tout au long de l'ère coloniale. Néanmoins, les années de colonialisme ont laissé des traces dans le pays.

Conclusion partielle

Pour conclure cette partie, nous croyons qu'il est possible de résumer ce chapitre traité en disant qu'en général, le français à l'époque coloniale était une langue d'élite tandis que l'arabe restait une langue du peuple.

Chapitre II :
Concepts Clés

Introduction partielle

Le plurilinguisme n'est pas un trait confiné au seul cinéma hollywoodien, comme en témoignent des films multilingues internationaux tels que *Inglourious Basterds* (2009), *Babel* (2006) and *Lost in Translation* (2004). Néanmoins, il est important de noter que si le cinéma plurilingue existe certainement au-delà du contexte hollywoodien, il est particulièrement saillant dans le cinéma français. En effet, un certain nombre de cinéastes français, dont Christian Carion (*Joyeux Noël*, 2005) et Philippe Lioret (*Welcome*, 2009) ont affirmé à quel point le multilinguisme était au cœur de leurs films, Carion allant même jusqu'à suggérer qu'il aurait refusé de faire son récit de la Première Guerre mondiale, *Joyeux Noël*, en langue française uniquement (Carion, 2005). « *J'ai résisté à ceux qui voulaient un film seulement en français. Ce n'est pas seulement une histoire française, c'est une histoire européenne. Je crois que nous devons respecter les différences culturelles.* » (Le Journal de Montréal, 03/12/05 : 64.).

Joyeux Noël (2005) présente une caractéristique indéniable : le scénario de plusieurs langues et dialectes différents, joue un rôle important dans la représentation des personnages et dans certains moments clés du récit. Pour GRUTMAN (1998), la condition minimale pour qu'un texte soit identifié comme hétérolingue est la présence d'au moins un mot étranger. Du point de vue du nombre de mots, *Joyeux Noël* (2005) est en effet un film hétérolingue (GRUTMAN, 1997 : 58), qui est propre à illustrer à quel point le comportement linguistique des personnages du film peut devenir une question primordiale pour l'efficacité et l'honnêteté d'un film en tant que document historique et culturel.

Lorsqu'on examine la langue utilisée par les personnages d'un point de vue historique, on se rend vite compte que l'attitude de Carion est très moderne. La représentation de la langue au cinéma a souvent été dominée par des procédures de simplification, de traduction, de truchement, bref, des manipulations qui empêchent une stratégie de réalisme linguistique depuis l'avènement du parlant et jusqu'à longtemps après la Deuxième Guerre mondiale.

1. L'hétérolinguisme

Le terme « hétérolinguisme », proposé par GRUTMAN, est défini comme « *la présence, à l'intérieur du texte, d'idiomes proprement étrangers aussi bien que de variétés (sociales, régionales, chronologiques) de la langue principale* » (GRUTMAN, 1997 : 58). Ainsi, « l'hétérolinguisme » désigne la cohabitation textuelle des langues, à laquelle on peut ajouter des langues imaginaires ou artificielles. Certains tiendront compte de cette nuance en appliquant l'adjectif « textuel » au plurilinguisme. Cependant, outre qu'il dispose d'un qualificatif, «

l'hétérolinguisme » a l'avantage de mettre en évidence, par son préfixe, la différence et le mélange linguistique formant un système au cœur du texte au-delà de la simple juxtaposition d'idiomes. Une nuance importante semble devoir être évoquée ou rappelée, car tout l'intérêt du néologisme de GRUTMAN y réside : le « plurilinguisme » appartient au terme linguistique puisqu'il définit la coexistence de plusieurs langues (deux dans le cas du bilinguisme) dans le répertoire linguistique d'une communauté ou d'un individu, c'est-à-dire la capacité de communiquer dans différentes langues.

Si GRUTMAN propose le concept d'hétérolinguisme, c'est davantage pour marquer la différence de celui-ci par rapport aux termes de bilinguisme et de plurilinguisme :

En effet, le terme [de] bilinguisme est chargé de lourdes connotations au Canada alors qu'hétérolinguisme est plus neutre et a l'avantage de désigner à la fois des œuvres influencées principalement par la dichotomie français-anglais et celles qui sont ouvertes à une multitude de langues et/ou registres de langues. (RICHARD, 2004 : 10).

En d'autres termes, l'hétéro met en valeur l'altérité, à la différence de bi- et de pluri-, qui font penser à la quantité. GRUTMAN affirme que le bilinguisme décrit « *un rapport individuel aux langues* » de la part des auteurs » (GRUTMAN, 1997 : 37) et « *qu'il se prête mal à une description objective des alternances et interférences entre des systèmes linguistiques* » (GRUTMAN, 2012 : 51). Le terme de bilinguisme ne peut pas être utilisé dans un cadre scientifique parce qu'il « *ne permet guère de rendre compte du mélange (pidginisation, créolisation)* » (GRUTMAN, 2012, 51).

SANAKER emprunte le terme d'hétérolinguisme, initialement réservé à la littérature où il renvoie à la diversité linguistique (Qu'il s'agisse de langues étrangères ou de variétés de l'idiome principal), à Rainier Grutman. (SANAKER, 2008 : 148).

Comme notre corpus est constitué d'un film où plusieurs langues se manifestent dans le comportement linguistique des personnages. Pour éviter une terminologie trop lourde comportant des choix constants entre le bilinguisme ou le plurilinguisme, nous utiliserons, chaque fois que nous parlerons de la mixité linguistique, le terme d'hétérolinguisme. La neutralité des termes est d'autant plus opératoire que nous n'aurons pas à prendre position sur la question épineuse de distinguer entre langues et dialectes (MACKEY, 1976 : 20). Et finalement, l'introduction des termes d'hétérolinguisme et d'hétérolingue pour parler des films

nous permet de réserver les autres termes aux domaines de la psycholinguistique et de la sociolinguistique. (GRUTMAN, 1996b : 71-72).

1.1. L'hétérolinguisme comme garantie du réalisme linguistique au cinéma

De retour dans les années trente, l'industrie cinématographique et audiovisuelle française avait été marquée par le monolinguisme. L'invention du film sonore a conduit à une certaine crise au début que certaines stratégies de production comme le doublage et de sous-titrage ont permis de dépasser. Bien que la production d'un film soit en général assurée par des équipes multilingues, le produit en tant que tel est traditionnellement monolingue. Selon SANKER cela est dû à une « *stratégie linguistique anti-réaliste* » (SANAKER, 2010 : 43). Mais, les films historiques de fiction sur la guerre font souvent exception à cette règle à cause de leur esthétique réaliste. D'après SANAKER « *Il y a aussi une pratique hétérolingue relevant d'une motivation à la fois réaliste et idéologique dans des films historiques.* » (SANAKER, 2010 : 47). La présence de l'hétérolinguisme où l'autre langue participe à la documentation historique, notamment dans les anciennes colonies françaises en Afrique comme *Les oliviers de la justice* (1962) de James Blue, *La Bataille d'Alger* (1966) de Gillo Pontecorvo, deux films sur la période coloniale en Algérie. Mais le film algérien qui a sans doute réalisé la mise en langue la plus riche et la plus intéressante de la situation linguistique du pays pendant la colonisation est, à notre avis, *Hors la loi* (2010) de Rachid Bouchareb, lequel constitue notre corpus.

L'hétérolinguisme filmique s'est développé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et surtout depuis les années 60 dans la francophonie. En effet, l'indépendance des pays africains a mis l'accent sur l'importance de la question de la langue. Même si certaines anciennes colonies ont généralement conservé la langue du colonisateur comme langue officielle, la relation entre les langues autochtones et les langues officielles, ainsi que les domaines d'utilisation des langues, sont devenus des questions importantes.

L'hétérolinguisme filmique veut donc dire prendre en compte la rencontre des langues et des variétés dans le dialogue. Il s'agit également d'intégrer à l'analyse filmique des considérations sur la langue parlée en tant que porteuse d'identité, d'histoire et de valeurs anthropologiques. Cela signifie ne s'intéresser qu'aux films qui représentent un certain réalisme linguistique, qui permet à la langue parlée de véhiculer une partie importante du contenu historique et culturel du film, aux films qui résistent à la glottophagie d'une certaine tradition

de production qui cherche à réduire la diversité et l'altérité afin de produire un produit lisse et facilement digérable pour un public conditionné.

2. L'alternance codique

Avant tout, il est nécessaire de souligner que l'intérêt porté par les sociolinguistes pour l'alternance codique n'est pas un fait nouveau et que de nombreuses études, dont celle de GUMPERZ, remontent aux années 1950 et 1960. C'est à ces travaux précurseurs que nous devons une terminologie abondante servant à décrire les situations compliquées observées sous différents angles.

D'après GARDNER-CHLOROS, ce phénomène consiste en « *un changement / une alternance de langue ou de variété linguistique dans un discours ou une conversation* » (GARDNER-CHLOROS, 1983 : 21).

Les linguistes se sont préoccupés de l'alternance codique, usage alternatif de deux codes dans une même conversation, et ont proposé diverses dénominations telles que l'alternance codique, code switching, le mélange de codes ou autres, appellations qui traduisent la diversité des approches. Pour parler de code switching, les deux codes doivent être utilisés dans le même contexte, comme le rapporte THIAM « *les éléments des deux langues font partie du même acte de parole minimal* » (MOREAU, 1997 : 33).

Les définitions qui lui ont été attribuées et proposées sont nombreuses, parmi lesquelles nous retiendrons celles qui présentent une certaine cohérence entre elles et comprennent un certain nombre de traits et de caractères nécessaires à notre étude.

Pour GUMPERZ, l'alternance dans la conversation est :

La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent, l'alternance rend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre. (GUMPERZ, 1989 : 57).

Cette définition met l'accent sur l'aspect linguistique caractérisant le passage d'une langue à une autre langue ou d'une variété de langue à une autre et les énoncés produits par les locuteurs sont structurés grammaticalement. Elle s'inscrit dans une perspective fonctionnelle de l'orientation interactionnelle et repose principalement sur le fait que l'objectif principal des locuteurs reste

l'intercompréhension. En conséquence, GUMPERZ différencie l'alternance conversationnelle de l'alternance situationnelle.

De son côté, POPLACK définit l'alternance codique comme :

La juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases, chacun d'eux est en accord avec les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) de sa langue de provenance. L'alternance de codes peut se produire à différents niveaux de la structure linguistique (phrastique, intra-phrastique, interjective » (POPLACK, 1990 : 37).

Dans cette perspective linguistique, POPLACK souligne l'importance de respecter les normes syntaxiques, morphologique et phonologiques de l'une des deux langues. Elle affirme aussi que : « *l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives* » (POPLACK, 1988 : 23). Cela évite l'intégration et préserve la distinction entre l'alternance codique et l'emprunt.

Une autre définition est proposée par HAMERS et BLANC qui écrivent :

Deux codes (ou plusieurs) sont présents dans le discours, des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment (x) appartient uniquement à la langue (ly), il en va de même pour un segment (y) qui fait partie uniquement de la langue (lx), un segment peut varier en ordre de grandeur allant d'un mot à un énoncé ou à un ensemble d'énoncés, en passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase [...] » (HAMERS et BLANC, 1983 : 176)

Dans cette définition, il est à noter que l'alternance codique se produit dans le discours lorsque des segments alternent avec d'autres segments et que chaque segment appartient à une langue. Ces segments peuvent être un mot, un énoncé ou une phrase.

Le mélange de deux codes dans le discours du sujet bilingue peut prendre plusieurs formes. Dans le cadre de notre étude qui prend en charge les situations d'énonciation et les productions linguistiques intra-filmiques, et face au nombre conséquent de modèles proposés ci-dessus, nous adoptons une démarche visant à synthétiser ces modèles afin de proposer une description pluridimensionnelle des phénomènes qui nous occupent. Nous emboîtons en cela le pas à des chercheurs à l'instar de Ali BENCHERIF (2009) avait élaboré une synthèse des différentes typologies proposées par plusieurs auteurs à savoir la typologie de Shana POPLACK

(1980), de John GUMPERZ (1989), celle de Louis DABÈNE et Jacqueline BILLIEZ (1988) et celle de LUDI (1986).

Nous recourons pour notre part aux modèles de POPLACK, GUMPERZ, DABÈNE et BILLIEZ qui nous semblent complémentaires et nous permettent une bonne description du corpus étudié.

3. L'emprunt linguistique

Dans les communautés bilingues ou plurilingues, les locuteurs peuvent mélanger des langues dans leurs conversations, ils peuvent utiliser des mots, des phrases de langue seconde et les intégrer dans leur première langue. L'usage fréquent de ces nouveaux mots dans la première langue mène à l'emprunt.

L'emprunt est un phénomène linguistique étroitement lié à l'histoire de la formation d'une langue dont nul n'est à l'abri. Pour expliquer ce phénomène, plusieurs définitions ont été proposées.

Pour le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage coordonné par J. DUBOIS : « *il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas.* » (DUBOIS et AL., 2002 :188). En d'autres termes, l'emprunt implique l'intégration d'une unité ou d'une de ses caractéristiques linguistiques dans une langue présentant une carence lexicale. Cette idée est soutenue par DERROY, qui écrit :

L'on entend souvent par « emprunt » le seul emprunt de mot ou emprunt lexical. Il est en effet, le plus fréquent, le plus apparent, le plus largement connu. On ne doit cependant pas oublier que les langues s'approprient aussi des sons, des façons d'accentuer, des traits morphologiques, des sens, des tours syntaxiques. (DERROY, 1956 :21)

De son côté, GUMPERZ le définit comme :

L'introduction d'une variété dans une autre de mots isolés ou d'expressions idiomatiques brèves, figées. Les items en question sont incorporés dans le système grammatical de la langue qui les emprunte. Ils sont traités comme appartenant à son lexique, en revêtant ses caractéristiques morphologiques et entrent dans ses structures syntaxiques. (GUMPERZ, 1989 : 93).

Ainsi, les éléments empruntés à une langue s'adaptent aux systèmes morphologique, syntaxique et phonologique de la langue emprunteuse. À travers cette définition, GUMPERZ aborde également la question de la distinction entre l'emprunt et l'alternance codique, deux phénomènes qu'il considère, d'emblée, comme distincts dès le départ.

La situation de contact linguistique entre l'arabe et le français en Algérie date des années 1830, début de la colonisation française. Toutefois, ASSELAH-RAHAL souligne que des contacts entre les deux langues remontent en réalité à une période antérieure :

Nous dirons néanmoins, que des contacts ont eu lieu bien avant. Il ne faut pas oublier en effet l'apparition antérieure de la langue franque ou plus précisément appelée la lingua franca. Celle-ci désigne un sabir qui comprend des éléments de diverses langues romanes, de grec, d'arabe et de turc, en usage pour des besoins commerciaux, dans les ports méditerranéens. A Alger, cette langue a été un moyen de communication entre maîtres et esclaves, et entre esclaves de langues différentes. Ce sabir, a disparu dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, en laissant bien évidemment des traces dans les langages populaires arabes et français d'Afrique du Nord. Il avait un statut important, en particulier, à Alger puisqu'il était « une langue de relation » et « une langue diplomatique » utilisée par les Deys d'Alger. L'arabe et le kabyle en contact avec le français, au même titre que toute autre langue dans la même situation, vont être conduits à évoluer constamment. L'une des caractéristiques de cette évolution est la pénétration puis l'intégration de manière progressive de mots français dans l'arabe et le kabyle. Ce sont des termes que nous qualifierons généralement d'emprunts. (ASSELAH-RAHAL, 2004 : 222).

L'emprunt est la manifestation la plus visible du contact linguistique comme le souligne QUEFFÉLEC :

La résultante d'une longue coexistence de deux communautés linguistiques. Quelle que soit la nature de cette coexistence - pacifique et/ou conflictuelle, imposée par la colonisation ou par un contact culturel - il se produit un échange des traits culturels spécifiques aux deux entités. (QUEFFÉLEC, 2002 : 133).

Conclusion partielle

Il faut souligner aussi bien que ces emprunts ne sont pas utilisés que pour désigner des réalités culturelles étrangères. Ce phénomène ne correspond pas au besoin linguistique mais à l'influence d'un contact intense des deux langues en présence.

Deuxième partie :
Cadre pratique de la recherche

Chapitre I :
Présentation du corpus et de la
méthodologie

Dans ce chapitre, nous commencerons par présenter dans les détails notre corpus, un film qui nous semble pertinent pour notre étude portant sur l'hétérogénéité linguistique dans le cinéma et qui met en évidence le jeu de l'alternance codique, élément central de notre réflexion.

1 Présentation du corpus

Hors la loi (2010) décrit l'itinéraire de trois frères, de l'Algérie à la Métropole (La France métropolitaine), leurs luttes fratricides, les moyens auxquels ils ont eu recours, du racket au meurtre, pour subvenir à leurs besoins et leur soutien au FLN (Front de libération nationale) sur fond de banditisme. Ce film place comme antagonistes d'un côté, les résistants du FLN et de l'autre, le MNA (Mouvement national algérien), mouvement qui a été éliminé physiquement par le FLN, lequel l'a transformé en ramassis de traîtres. C'est d'ailleurs cette vision sommaire qu'accrédite le film.

Le film commence par une scène se déroulant en Algérie dans les années 20, où la famille Souni est expulsée de ses terres par les gendarmes français parce qu'elle ne peut fournir de titres de propriété. Nous retrouvons les Souni ensuite à Sétif. Le 8 mai 1945, une manifestation pour l'armistice dégénère. La ville devient cimetière et dans sa maison, Saïd recueille le dernier souffle de son père et de sa sœur. Pour se rapprocher de son frère Abdelkader, il choisit de s'installer à Paris. Là, il rêve de mieux que d'un petit salaire d'ouvrier. Souhaitant s'enrichir, il joue les proxénètes en attendant de pouvoir vivre de l'organisation de matches de boxe. À Paris, Abdelkader passe de longues années à la prison de la Santé où il prend la tête du mouvement pour l'Indépendance de l'Algérie. Pendant ce temps, Messaoud s'engage en Indochine comme soldat de l'armée française. Saïd, quant à lui, commence à régenter une partie du bidonville de Nanterre, où il a fait fortune dans les bouges et les clubs de boxe de Pigalle. Les trois frères se retrouvent en 1954. Abdelkader et Messaoud commencent à mener des actions de plus en plus violentes. Mais finalement, un ancien colonel de l'armée française se lance sur leur piste et le destin des trois frères est scellé de la déclaration de l'indépendance de l'Algérie en 1962.

1.1 A propos du titre

Hors la loi reflète et joue sur les complexités de la situation de la guerre d'Algérie que Bouchareb cherche à mettre en lumière. Bien que d'emblée, nous sommes tentés de lire le titre comme *Hors-la-loi* (avec des traits d'union), ce que plusieurs critiques ont fait, le titre s'écrit

en réalité sans traits d'union : *Hors la loi* (sans traits d'union). Selon Le petit Larousse illustré définit un « hors-la-loi » comme suit : « n.m. Personne qui s'affranchit des lois, vit en marge des lois ; bandit ». En revanche, *Hors la loi*, sans trait d'union, est une expression adverbiale qui est bien rendue par la traduction anglaise du titre du film, *Outside the Law*, en dehors de la loi. Mais qui, exactement, est hors la loi dans ce film ? La réponse évidente est qu'Abdelkader et Messaoud, ainsi que le FLN (Front de libération nationale) en général, se sont mis hors la loi française en menant une guérilla contre le colonialisme français sur le sol français. On peut aussi avancer que Saïd l'est également, puisque se trouvant en dehors de toutes les lois, lui qui essaie de s'accommoder des deux camps, mais aussi car cherchant à se sauver, comme l'ont fait de nombreux Algériens pendant la guerre. Mais c'est la guerre elle-même, qui est restée une "guerre sans nom" jusqu'à ce qu'elle soit finalement reconnue officiellement comme une guerre par l'Assemblée nationale française en 1999, qui était aussi hors la loi. L'apparition du titre du film juste après la scène de l'expropriation de 1925 donne un supplément de sens au titre, puisque cette première séquence fait précisément référence à la loi à plusieurs reprises.

1.2 Le générique

Au 8 mai 1945, date officielle de la fin de la Seconde Guerre mondiale en France, Bouchareb appose la date du 5 juillet 1962. Aux images d'ouverture du 8 mai 1945, en noir et blanc, extraites d'archives officielles montrant le peuple français en liesse et où les seules notes de couleur sont constituées par les drapeaux français et américains, vont correspondre celles du 5 juillet 1962. À l'instar des images du 8 mai 1945, celles-ci sont aussi en noir et blanc, et elles montrent la joie du peuple algérien. Comme les images des Français qui fêtent la fin de la guerre, elles auront pour toute note de couleur le drapeau algérien brandi par le peuple. Bouchareb sépare les séquences qui se déroulent en Algérie de celles qui se déroulent en France par l'utilisation du ton (schéma de couleurs). Toutes les séquences sur l'Algérie sont légèrement surexposées et sont dans des tons sableux, rappelant les conditions désertiques et l'aridité et semblant placer l'Algérie sous le signe d'un trop grand soleil d'été, peut-être dans un clin d'œil ironique à L'étranger de Camus. Contrairement au paysage algérien, les séquences parisiennes se déroulent en hiver, la nuit ou dans des intérieurs sombres, mettant en avant l'association de la France avec la froideur - physique et métaphorique - par l'utilisation de tons principalement gris. La couleur est atténuée dans l'ensemble du film, qui a été traité de telle sorte que les couleurs vives ont été presque entièrement éliminées. La ville de Sétif et les massacres qui s'y

déroulèrent le 8 mai 1945 constituent l'antithèse de ce que la date du 8 mai 1945 représente pour la France. L'histoire des trois personnages s'inscrira en creux à partir de cet événement jusqu'au 5 juillet 1962.

1.3 Les personnages principaux :

Malgré toutes ses similarités avec *Indigènes* (2006), son précédent film, le nouveau film n'est pas une suite du premier. *Hors la loi*, comme son prédécesseur, est nommé aux oscars de l'Algérie pour le meilleur film étranger de l'année. Jamel Debbouze, Roschdy Zem et Sami Bouajila - les trois principaux acteurs - ont également été présents dans *Indigènes*, mais en incarnant chacun un personnage différent de celui qu'ils allaient incarner dans le film qui nous occupe. Ici, ils incarnent les fils du paysan dépossédé, qui est alors tué dans le massacre de Sétif.

Saïd : qui est racé, ambitieux et politiquement désengagé, est un maquereau et boxeur promoteur du district de Pigalle qui devient propriétaire d'un cabaret. Sa passion politique, telle qu'elle est, est appliquée au toilettage d'un jeune combattant algérien avec un potentiel de classe mondiale pour vaincre le candidat français et élever l'estime de soi algérienne.

Abdelkader : libéré de prison, devient un chef doctrinaire du front de libération nationale, qui embrasse les objectifs justifier les moyens de violence. Il est si dogmatique qu'il a même envisagé de sacrifier la vie des membres de la famille pour la cause. Dans le cadre le plus viscéral du film, lui et Messaoud infiltrèrent un poste de police français pour tuer un détective qui a torturé des suspects du FLN.

Messaoud : bien que sympathique à la cause, croit à la non-violence, ayant été blessé dans la guerre perdue de la France en Indochine et ayant vu de première main comment la guérilla vietnamienne déterminée a vaincu une invasion extérieure. Quand Abdelkader insista pour que Messaoud tue un traître du F.L.N. membre, il exécuta à contrecœur l'ordre et fut aussitôt malade dans l'estomac.

2 Méthodologie

Dans la suite de cet exposé, nous soumettons à l'analyse les dialogues cinématographiques afin de comprendre comment se manifeste le réalisme linguistique dans *Hors la loi*.

Les alternances codiques seront par la suite vues de près en vue de mettre en avant leur rôle, de dégager les fonctions principales de la langue maternelle des personnages et les interactions entre la langue étrangère et la langue maternelle.

Afin d'atteindre nos objectifs, il nous a fallu visionner ce film des dizaines de fois et faire plusieurs retours en raison des passages rapides et de la difficulté à préciser les pauses. Plusieurs jours ont été nécessaires à l'accomplissement de cette tâche.

2.1 Sélection des observables

Nous nous sommes intéressés aux énoncés oraux émis par les personnages principaux du film. Le film – dont nous avons utilisé la version Blu-ray – a d'abord été segmenté en scènes. Nous considérons qu'une scène commence à chaque fois que les décors changent, qu'il y a une rupture dans la continuité temporelle (c'est-à-dire un flashforward) ou qu'une nouvelle action commence. Les paramètres suivants ont été retenus pour établir la grille sur laquelle s'érige l'analyse : les langues dans chaque scène ; le nombre des tours de parole en arabe, arabe algérien, français (un tour étant le(s) mot(s) prononcé(s) par un personnage jusqu'à ce qu'il/elle soit interrompu(e) par un autre ou jusqu'à ce que la scène change). Toutes les données ont été collectées dans une feuille Excel afin de calculer les totaux et les pourcentages à l'aide de tableaux croisés dynamiques. Les chiffres inclus dans le tableau fournissent le contexte pour l'analyse qualitative de fragments sélectionnés du film.

2.2 La démarche d'analyse

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique des contacts de langues. Nous nous intéressons donc aux langues en présence dans notre corpus, notamment lorsqu'elles sont alternées. Il s'agit en l'occurrence de l'arabe classique, de l'arabe dialectal et du français.

Nous mettrons d'abord en évidence les langues les plus utilisées, puis nous tenterons d'identifier les formes de l'alternance codique en analysant les expressions alternatives dans les extraits collectés de leurs contextes et nous essaierons également de mettre en évidence les éléments déclencheurs de ce phénomène langagiers qui est l'alternance codique dans le film.

3 La transcription du corpus.

Afin de simplifier l'analyse du corpus, il faut le transcrire. Pour CALVET cette étape est considérée comme « *le début de l'analyse* » (Moreau, 1997 : 211). Quant à TRAVERSO, elle y voit « *une préparation indispensable du corpus, à travers laquelle on cherche à conserver à l'écrit le maximum des traits de l'oral* » (Traverso, 2007 :23).

Après plusieurs visionnages du film, les vingt-trois passages sélectionnés ont été transcrites.

Pour la transcription de notre corpus, nous utiliserons un système de transcription orthographique, non phonétique. Nous nous sommes inspirés de celui proposé par TRAVERSO pour qui : « *d'une manière générale, on n'utilise pas de transcription phonétique, trop difficile à lire, mais des transcriptions orthographiques, plus au moins standard et adaptées* » (Traverso, 2007 :23).

4 Les conventions de transcription

Pour distinguer les deux langues alternées, lors de la transcription des passages, nous avons misé sur la police (la taille et la nature) et sur la mise en forme (gras et italique). Ainsi :

- Les passages du français sont signalés par la police Times New Roman (12) italique.
- Les passages de l'arabe sont signalés New Roman (12) gras.
- Les traductions, d'arabe au français, sont faites par nos soins et sont mises entre parenthèses et transcrites en Times New Roman (12) italique.
- Les noms propres, quant à eux, sont écrits en petite majuscule.
- L'arabe classique est désigné par AC.
- L'arabe dialectal est indiqué par AD.
- Le français est désigné par FR.
- Langues alternées sont désignées par AD/FR, FR/AD.
- (...) désigne une coupure dans l'énoncé.

C'est au terme de cette préparation des observables que nous pouvons désormais entamer l'analyse à proprement parler par le biais de laquelle nous espérons pouvoir confirmer ou infirmer les hypothèses énoncées plus haut.

Chapitre II :

Analyse et interprétation des données

1. La distribution des langues dans le film

Dans ce film, la distribution des langues est surtout territoriale. Le français domine dans la ville européenne, constituée non seulement de bars et de salles de boxe, mais aussi de lieux des déclarations officielles, de commissariats de police, etc. L'espace de « l'autre langue » est la partie arabe de la ville, le bidonville de Nanterre où les Français ne pénètrent qu'avec hésitation. À travers tout le film, Bouchareb opère un va-et-vient constant entre les deux espaces, entre les deux langues, entre les deux points de vue.

Dans *Hors la loi*, l'autre langue joue un rôle important sur les deux plans. On peut observer une coexistence des deux langues correspondant à une cohabitation des deux communautés. Le français est en général la langue de communication entre les deux groupes ethniques/linguistiques, l'arabe algérien est la langue de la communauté « Arabe ». Le français apparaît à travers deux types d'énoncés : ceux alternés ou comprenant les emprunts lexématiques intégrés à l'arabe algérien, résultat d'une longue présence du français sur le sol algérien et le contact permanent avec cette langue comme unique moyen de communication entre colonisateurs et colonisés. Le deuxième type est celui des énoncés totalement en français.

L'alternance codique entre une langue indigène (l'arabe) et le français caractérise le film du début à la fin, quel que soit le lieu de l'action (Sétif, Paris...) et quels que soient les progrès de certains dans leur maîtrise du français. Si toutes les séquences entre les Arabes sont en arabe à Sétif, on arrive vite à la première occurrence du français où Saïd se venge du Caïd. Dès lors, on assiste à la mise en place d'une alternance systématique qui va caractériser l'ensemble du film et lui donner une grande force de conviction dans sa peinture de la vie des Algériens en France. L'arabe nous conduit vers un espace d'intimité, de familiarité, de confidences, mais aussi vers celui de la spontanéité et des grandes passions ; l'usage du français caractérise surtout les scènes politiques, les scènes de confrontation entre les deux partis FLN & MNA, Abdelkader « *L'accusé refuse l'autorité du FLN, il nie publiquement la nécessité de la lutte armée. Au nom de la révolution, Sanjak Mallah est condamné à la peine capitale.* ». Mais aussi des scènes de rencontres avec la population française où un français défaillant sert de marqueur d'indigénéité. La séquence de Abdelkader et du tailleur militant se passe entièrement en français, il y a un mélange d'arabe et de français. Mais soudain Abdelkader s'adresse au tailleur militant : (en français) « *Je le serai, inch'allah. (En arabe) Je sais que je ne serai pas à l'indépendance* ». La

douleur, les émotions s'expriment en arabe. L'alternance codique est un des outils dont s'est servi Bouchareb pour structurer le drame de ces trois frères.

Lorsque le film se termine tragiquement par la mort de Abdelkader, on peut dire, dans l'optique de notre étude, que le comportement langagier des deux camps, tel que le représente Bouchareb dans son film, prédit la marche inévitable de l'Histoire : l'Algérie musulmane ne peut pas devenir l'Algérie française unilingue, mais elle peut devenir l'Algérie francophone, plurilingue. L'hétérolinguisme de *Hors la loi* est un des marqueurs principaux du conflit évoqué par le film servant comme support de la peinture relativement idyllique de la société colonisée des années 1920, ainsi que de celle du paysage urbain, plein de tension, vers la fin de la guerre.

2. Les langues en présence dans le film

Dans le film, il y a 45 personnages en tout qui apparaissent à l'écran. Mais seuls 11 d'entre eux participent au dialogue du film (l'objet de cette section). Les autres sont là en tant que figurants. Nous comptons quatre personnages principaux : Messaoud, Abdelkader, Saïd et leur mère, qui fournissent la plateforme d'interaction et c'est avec eux que les 7 autres personnages entrent en relation, collectivement ou individuellement. La tâche ici consiste à analyser les discours des 11 personnages en vue d'identifier les modèles de leur comportement plurilingue. Afin d'établir les langues en présence dans le film, nous avons adapté une grille établie par Dr. Emmanuel Adedayo Adedun dans son article « *The Sociolinguistics of a Nollywood Movie* ». Le tableau ci-dessous en donne le résumé :

Personnage	Nombre de scènes	Nombre de tours de parole	Choix de la langue				
			AC	AD	FR	AD/FR	FR/AD
Saïd	33	105	-	62	27	15	1
Abdelkader	37	130	1	56	58	12	3
Messaoud	37	75	-	48	23	2	2
La mère	15	35	-	35	-	-	-
Zahra	3	4	-	4	-	-	-
Caïd	2	9	-	6	3	-	-
Ali	5	6	-	1	5	-	-
Hélène	6	16	-	0	16	-	-
Sanjak	2	7	-	3	-	2	2
Otmani	3	5	-	1	3		1
Le tailleur militant	2	9	-	2	4	2	1
Total	145	401	1	218	139	33	10

Tableau 1 : Les langues en présence

En observant les résultats obtenus, nous pouvons confirmer que l'arabe dialectal est la langue la plus utilisée dans ce film, probablement car il s'agit là de la langue d'Algérie, celle comprise par la majorité.

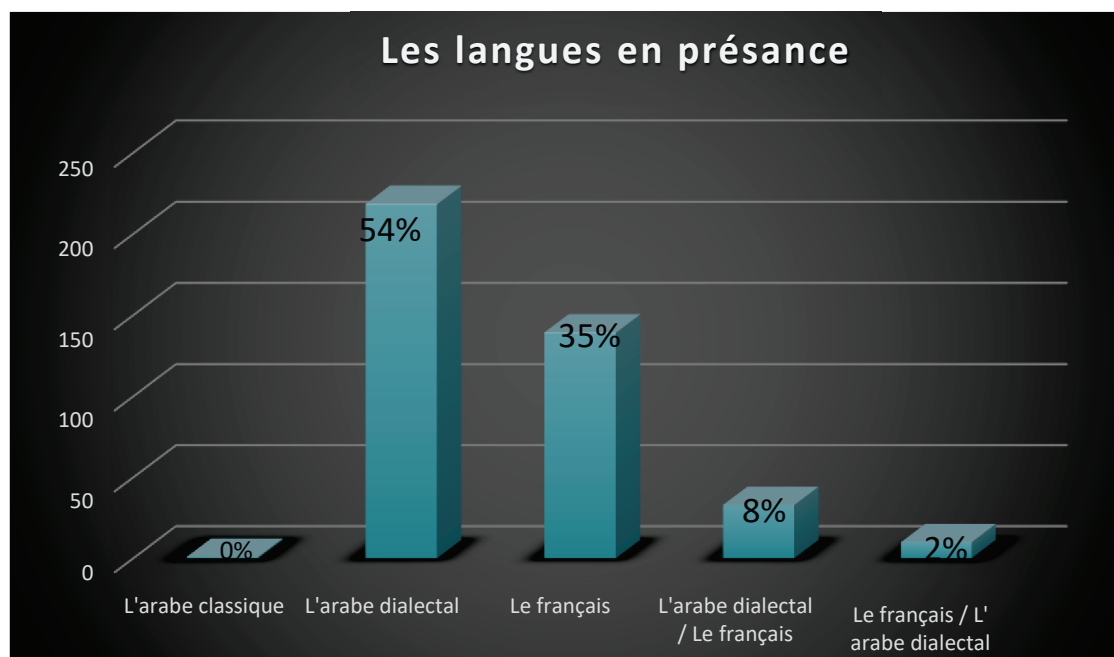


Figure 1 : Représentation graphique des langues utilisées.

Les personnages utilisent l'arabe algérien, suivi par le français. La distribution des deux langues se fait selon un schéma simple : les Français parlent français, les Algériens parlent l'arabe algérien, alors que les Algériens pendant les échanges verbaux avec les français pratiquent le français.

On en déduit donc, que les Algériens qui avaient la chance d'être scolarisés (un taux qui s'élève à 20 %) l'étaient mais en français. Même en dehors de l'école, les Algériens étaient en contact social continu avec les Français comme par exemple le Caïd, ce qui explique quasiment que la majorité du peuple algérien était bilingue, même si parfois les locuteurs ne pouvaient s'exprimer en français, ils semblaient tout à fait capables de comprendre cette langue (bilinguisme passif).

Pour ce qui est des dialogues en français, les acteurs incarnant les personnages principaux, Messaoud (Roschdy Zem) et Abdelkader (Sami Bouajila) pratiquent le français sans accent en dehors du film alors que Saïd (Jamel Debbouze) parle avec un léger accent. Dans le film, ils prennent des accents maghrébins lorsqu'ils parlent français parce que les personnages sont partis en France à l'âge adulte. De plus, comme les familles des acteurs sont originaires d'autres régions du Maghreb mais pas d'Algérie, leur arabe est également accentué différemment.

L'accent marocain de Jamel Debbouze (inarnant Saïd) est perceptible dans les dialogues en arabe.

Sur le plan linguistique, nous notons également l'absence de tout mot en berbère dans tout le film. Aucun des personnages ne prononce un seul mot dans une variété de tamazight, pas même les hommes du MNA (Le Mouvement national algérien), le parti rival de l'indépendance algérienne. Cet aspect du film ne correspond pas à la réalité historique, puisqu'un grand pourcentage de la main-d'œuvre algérienne en France était kabyle.

Cependant, l'identité berbère est présente de manière plus subtile sur le plan culturel, sinon linguistique. Les tatouages du visage de la mère sont typiquement berbères, tout comme le foulard qu'elle porte dans la scène où la famille est expropriée. Son accent est celui de la région nord-est de l'Algérie, et cet accent porte une influence chaoui.

Même si *Hors la loi* apporte un éclairage important sur une période de l'histoire franco-algérienne qui mérite d'être davantage abordée, il suit la pratique des gouvernements algériens ultérieurs qui ont ignoré et souvent réprimé les questions relatives aux droits linguistiques des berbères.

3. L'alternances codiques présentes dans le film

a. La typologie de POPLACK

Shana POPLACK, dans une perspective linguistique distingue trois types d'alternance, en s'intéressant à l'alternance codique espagnol/anglais dans les pratiques linguistiques de la communauté portoricaine résidant à New York, POPLACK (1980) a distingué trois types de l'alternance codique en s'appuyant sur deux contraintes linguistiques : la première concerne la contrainte du morphème libre où l'alternance se produit entre un morphème et un lexème. Quant à la seconde, c'est celle de l'équivalence des éléments juxtaposés où la régularité syntaxique est fondamentale. Il s'agit de l'alternance codique intra-phrastique, inter-phrastique, et extra-phrastique.

i. Alternance intra-phrastique

L'alternance « intra-phrasique » se manifeste par la présence de deux structures syntaxiques, de deux codes différents, à l'intérieur d'un tour de parole. C'est-à-dire, c'est à l'intérieur d'une même phrase que les changements des langues s'effectuent.

Linguistiquement parlant, ce type est le plus intéressant, et dont l'importance accordée est due au fait que « ces dernières années de nombreux chercheurs se sont attaqués au problème de savoir exactement où, dans la phrase, une alternance d'une langue à l'autre peut s'effectuer », signale POPLACK (1988 :23). L'alternance intervenant à l'intérieur de la phrase peut même affecter des mots qui relèvent d'une autre langue avec suffixation d'une autre langue comme la remarque POPLACK (1980) à propos de l'anglais et du punjabi et dans notre cas l'ajout du suffixe ou préfixe de l'arabe dialectal à un lexème du français.

Nous illustrons nos propos par des exemples tirés de notre corpus :

Durée	Exemples	Traduction	Transcription phonétique (APA)
00 :23 :16 → 00 :23 :28	Saïd : نجر الخدمة et je te paie.	<i>Dès que j'ai du boulot et je te paie.</i>	[nazbar xadma]
00 :23 :47 → 00 :23 :58	Saïd : تخافيت أما , c'est provisoire.	<i>Ne t'inquiète pas, maman, c'est provisoire.</i>	[matxafif a ma]
00 :31 :22 → 00 :31 :25	Saïd : شوف ! مخبي عليا هاد l'argent. C'est pour ma mère. Dis pas que c'est moi.	<i>Prends cet argent. C'est pour ma mère. Dis pas que c'est moi.</i>	[fouf] [xabi ʕliya had]
00 :33 :02 → 00 :33 :07	Le militant prison : علابالك بلي Hô Chi Minh a gagné la guerre contre la France grâce à 2 principes.	<i>Tu sais qu' Ho Chi Minh a gagné la guerre contre la France grâce à 2 principes.</i>	[ʕlabalk bli]

00 :40 :15 → 00 :40 :20	Saniak : Écoute-moi, toi ! Le seul parti légitime, c'est le MNA, فهمت و لالا ؟	Écoute-moi, toi. Le seul parti légitime, c'est le MNA. <i>T'as bien compris ?</i>	[fhamt wala lala]
01 :05 :07 → 01 :05 :10	Saïd : إن شاء الله إلا بغى، انري va devenir le grand champion.	<i>Si Dieu le veut</i> , il va devenir le grand champion.	[Inʃalah ila rabi bya]
01 :32 :13 → 01 :32 :16	Saïd : كيما قال الغاوري : ça y est, c'est fini, منقعدش نلعب معاكم.	<i>Comme on dit ici</i> : ça y est, c'est fini, stop ! <i>Je ne joue plus.</i>	kima gal guawri] [manqʕdch nlʕab meakom]
02 :00 :53 → 02 :00 :56	L'envoyé du GPRA : مظاهرة بتاع كل الجزائريين qui sera notre arme pour arracher l'indépendance.	Une manifestation de tous les Algériens qui sera notre arme pour arracher l'indépendance.	[modahara taʕ kol zazajrjin]

Tableau 2 : Alternance intra-phrastique

Dans ces exemples, les personnages, produisent des énoncés commencés en français et suivis immédiatement de leur langue maternelle, l'arabe algérien. Ils réalisent ainsi une alternance codique intra-phrastique mixte, produite à l'intérieur d'une même phrase. Ce type d'alternance montre que les personnages cherchent à s'attribuer des éléments de la langue seconde en insérant des segments de la langue qu'ils maîtrisent le plus. Il s'agit d'une stratégie compensatoire pour combler les lacunes langagières.

ii. Alternance inter-phrastique

L'alternance « inter-phrastique » dite aussi phrastique, correspond à l'usage alternatif de segments longs de phrases ou de discours ou lorsque l'individu intègre une phrase ou une proposition entièrement dans son énoncé. L'alternance codique « inter-phrastique » inclut une liaison aux limites d'une phrase relevant d'un code différent.

Les énoncés sont juxtaposés à l'intérieur d'un même tour de parole ou de deux phrases qui se succèdent dans un même échange verbal.

GUMPERZ écrit : « *lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message, soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre* » (GUMPERZ, 1989 : 57).

Nous illustrons nos propos par des exemples tirés de notre corpus et apparaissant dans le tableau 3 (page suivante).

Dans les énoncés retenus (tableau 3), nous marquons une alternance codique, qui se manifeste par l'insertion de deux segments longs, juxtaposés. Ce type d'alternance montre que les personnages trouvent une facilité de parler et de s'exprimer avec simplicité en se donnant le choix de langues et le passage d'un code à un autre et le fait d'alterner entre les langues en plusieurs phrases montre la compétence des personnages à pouvoir les pratiquer couramment.

Durée	Exemples	Traduction	Transcription phonétique (APA)
00 :17 :02 → 00 :17 :09	Saïd : جيت نخلف تار بابا وعايلتي كلها. Sale chien. Crève, sale chien. Traître !	<i>Je viens venger mon père et toute ma famille, sale chien. Crève, sale chien. Traître !</i>	[ʒit naxlaf tar baba w ʕayalti kolha]
00 :26 :11 → 00 :26 :16	Hamid : من سطيف؟ Alors, bienvenue, mon frère. Garde tes sous. Pense au mariage.	<i>De Sétif ? Alors, bienvenue, mon frère. Garde tes sous. Pense au mariage.</i>	[mn Setif]
00 :26 :39 → 00 :26 :45	Hamid : Pour un gars comme toi, c'est beaucoup de chemin. أخطيك!	<i>Pour un gars comme toi, c'est beaucoup de chemin. Laisse tomber !</i>	[axtjk]
00 :26 :49 → 00 :26 :51	Saïd : أيجي سماح ليا، شوف ! Rien n'est assez dur pour moi.	<i>Excuse-moi ! Rien n'est assez dur pour moi.</i>	[azi smah liya] [ʃouf]
01 :00 :33 → 01 :00 :41	Le tailleur militant : الخدمة فلوزين خلاص ومتزيدش تسكن فبيدون فيل Tu passes dans la clandestinité. دوك نديرولك واحد جديد.	<i>L'usine, pour toi, c'est fini. Et le bidonville aussi. Tu passes dans la clandestinité. On te fera de faux papiers.</i>	[lxdma f lusine xlas w matzidʃtskan f bidonville] [dok ndirolak wahad ʒdad]

01 :15 :38 → 01 :15 :50	Messaoud : أنت متحسش أنت، متحسش. Tu n'as aucun sentiment. وينو وينو. Notre âme ? ضميرنا؟	<i>Toi, tu ne ressens rien. Rien. Tu n'as aucun sentiment. Où est notre conscience ? Notre âme ?</i>	[nta mathasʃ nta] [mathasaʃ] [wino damirna]
-------------------------------	---	--	---

Tableau 3 : Alternance inter-phrastique

iii. Alternance extra-phrastique

L'alternance codique « extra-phrastique » ou le « tag-switching » est un type d'alternance codique qui consiste en l'utilisation de petites unités ou segments comme les expressions figées, les locutions idiomatiques dans un segment monolingue et sert à ponctuer le discours.

POPLACK (1990 : 23) introduit un autre critère qui permet de classer l'alternance codique en fonction de son débit : « *alternance fluide* » lorsque les unités grammaticales ou les fragments sont produits sans pause et « *l'alternance balisée* » lorsqu'il y a une hésitation de la part du locuteur qui fait une pause lorsqu'il s'exprime.

Nous illustrons nos propos par des exemples tirés de notre corpus :

Durée	Exemples	Traduction	Transcription phonétique (APA)
01 :05 :03 → 01 :05 :07	Saïd : Lui, c'est mon avenir. إن شاء الله. Je l'ai trouvé le jour de ton mariage.	Lui, c'est mon avenir, <i>si Dieu le veut</i> . Je l'ai trouvé le jour de ton mariage.	[Inʃalah]
01 :11 :21 → 01 :11 :23	Abdelkader : Je le serai, إن شاء الله.	Je le serai, <i>si Dieu le veut</i> .	[Inʃalah]

<p>01 :40 :37 → 01 :40 :39</p>	<p>Messaoud : Dépêchez-vous. Dépêchez-vous, Tout le monde a sa place. يلاه!</p>	<p>Dépêchez-vous. Dépêchez-vous, Tout le monde a sa place. <i>Allez !</i></p>	<p>[jallah]</p>
<p>01 :47 :34 → 01 :47 :46</p>	<p>Messaoud : Surtout, vous ne parlez de ça à personne, c'est bien compris ? Personne ! L'important. Silence absolu. Discipline. ربي يعاونكم.</p>	<p>Surtout, vous ne parlez de ça à personne, c'est bien compris ? Personne ! L'important. Silence absolu. Discipline. <i>Que Dieu vous aide.</i></p>	<p>[allah Jaounekoum]</p>

Tableau 4 : Alternance extra-phrastique

L'utilisation de ces expressions « إن شاء الله », « ربي يعاونكم » montre que la religion est très présente dans la vie sociale. « يلاه » alternance balisée car non pas séparée par une pause, intervient à la suite du segment monolingue suivant : « **Dépêchez-vous** ».

b. La typologie de GUMPERZ

Même si l'alternance avait déjà fait, avant la fin des années 1960, l'objet de certaines études, CANUT (2002) rappelle que l'un des premiers initiateurs dans ce domaine est GUMPERZ (1972). Pour lui « *l'alternance codique dans la conversation peut se définir comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* ».

En se basant sur le phénomène de l'alternance codique aux États-Unis, GUMPERZ distingue les alternances situationnelles liées à des changements d'interlocuteurs, de thèmes,

etc. c'est-à-dire à la situation de communication, des alternances conversationnelles ou métaphoriques sans changement de thème, qui régulent les pratiques langagières

i. Alternance codique situationnelle

Elle dépend des activités et des contextes distincts, de l'appartenance sociale du locuteur, de l'interlocuteur, du répertoire et de la compétence langagière des participants à l'interaction et enfin du thème abordé. Le locuteur prend en compte la situation de communication dans laquelle il se trouve, pour adopter une langue de base pour ses échanges.

Pour GUMPERZ : « (...) *des variétés distinctes s'emploient dans certains contextes (la maison, ... le travail) associés à un type d'activités distinct et limité (discours en public...) ou selon la catégorie d'interlocuteurs à qui l'on parle (amis, ... personnalités du gouvernement, etc.)* » (Gumperz, 1989 : 59). Nous illustrons nos propos par les exemples tirés de notre corpus :

Alternance codique situationnelle			
Durée	Exemples	Traduction	Transcription phonétique (APA)
<p>01 :47 :34 → 01 :47 :55</p>	<p>Messaoud : Surtout, vous ne parlez de ça à personne, c'est bien compris ? Personne ! L'important. Silence absolu. Discipline. الله يعاونكم. Ali : A bientôt, Messaoud.</p>	<p>Surtout, vous ne parlez de ça à personne, c'est bien compris ? ! L'important. Silence absolu. Discipline. <i>Que Dieu vous aide.</i></p>	<p>[allah Jaounekoum]</p>

Tableau 5 : Alternance codique situationnelle

Dans le premier exemple, Messaoud ayant l'arabe dialectal comme langue maternelle, adopte une langue de base qui est le français pour ses échanges avec Ali. Cette adoption d'une langue étrangère est due à la situation de communication dans laquelle Messaoud se trouve. Il revient à l'arabe vers la fin de son intervention car cette langue a une portée religieuse et se rapporte à la culture locale.

ii. Alternance codique conversationnelle

Dite aussi stylistique ou métaphorique. Elle se produit au niveau syntaxique, phonologique et morphologique, presque inconsciemment, de manière automatique à l'intérieur d'une même conversation sans le changement d'interlocuteur ou de sujet de discussion. Gardner (1985) écrit à ce propos :

[...] l'alternance où les glissements qui ont lieu à l'intérieur d'une même conversation, d'une manière moins consciente, plus automatique, sans qu'il ait changement d'interlocuteur, de sujet ou d'autres facteurs majeurs dans l'interaction [...]. Le code switching conversationnel est parfois métaphorique, lorsque l'emploi d'une variété B dans un discours qui a débuté dans la variété A éveille certaines associations liées à B, changeant ainsi les connotations de la conversation grâce à ces éléments étrangers à A (citée par LOMBARKIA, N, 2008 : 32).

Cette typologie est considérée par son auteur comme « *une typologie préliminaire commune qui vaut pour chaque situation* » (GUMPERZ, 1989 :73). Il est à souligner que GUMPERZ était le premier à s'intéresser aux raisons qui poussent les sujets parlants à recourir à l'alternance codique. Dans son ouvrage *Sociolinguistique interactionnelle*, (1989) il a mis en évidence les fonctions discursives du code switching en montrant le rôle qu'il peut avoir dans les interactions verbales des communautés bilingues.

Nous illustrons nos propos par des exemples tirés de notre corpus (tableau page suivante) :

Alternance codique conversationnelle			
Durée	Exemples	Traduction	Transcription phonétique (APA)
02 :00 :40 → 02 :01 :21	<p>Abdelkader : Les hommes sont motivés. Continuons la lutte contre la police.</p> <p>L'envoyé du GPRA : عبد القادر ! لازم نظموا مظاهراته كبيرة، مظاهرة تاع الجزائريين qui sera notre arme pour arracher l'indépendance.</p> <p>Abdelkader : Ça va être un massacre. La police se vengera. Il y aura des morts مية بالمية.</p> <p>L'envoyé du GPRA : راني موافكك ! بصح دير في بالك لو كان دولة الفرنسية تستعمل القمع الوحشي هادا راح يكون في صالحنا. ومتنساش بلي كاين راي العام الدولي. معناتها دول الكل يسمعو بالقضية. عبد القادر، cela servira notre cause.</p>	<p><i>Abdelkader ! Nous devrions organiser une grande manifestation, une manifestation pacifique. Une manifestation de tous les algériens qui seront notre arme pour arracher l'indépendance.</i></p> <p><i>Cent pour cent.</i></p> <p><i>Je suis d'accord ! tu as raison, si l'État français utilisait la force brutale, ce serait en notre faveur. Et n'oubliez pas qu'il y a l'opinion publique. Cela signifie que tout le monde entendra parler de l'affaire. Abdelkader,</i></p>	<p>[ʕabdlkar lazmnadmo modahara kbira] [modaha taʕ kolzazjrjin] [mja b mja] [rani mwafqak bashdir fi balk lokan dawla faransija tastʕmal qamʕ wahʕi hada rah ykon fi salhna] [w matnsaʕ kajan raaj lʕam dwli] [dowal lkol ysamʕo bmoʕanatna]</p>

Tableau 6 : Alternance codique conversationnelle

Dans le deuxième exemple de la conversation entre Abdelkader et l'envoyé du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne), nous remarquons qu'Abdelkader n'utilise que le français dans ses productions, alors que l'envoyé du GPRA produit des énoncés en arabe dialectal et en français dans une conversation dont le sujet de discussion ne change pas. Il s'agit donc, conformément à la typologie de Gumperz, d'une alternance codique conversationnelle.

a. Typologie de DABÈNE et BILLIEZ

La typologie de Louise DABÈNE et Jacqueline BILLIEZ (1988) a été élaborée à partir de l'analyse des pratiques langagières des jeunes issus de l'immigration. Elle met l'accent sur l'insertion des éléments des langues en présence selon une dimension discursive.

Le schéma suivant est un schéma récapitulatif présent la typologie de l'alternance codique chez DABÈNE et BILLIEZ :

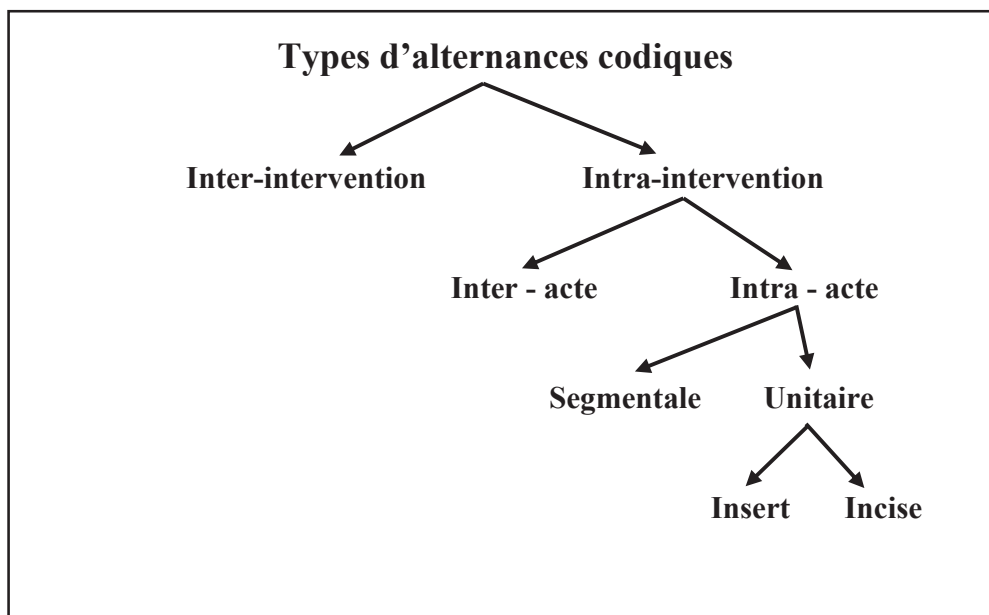


Schéma 1 : La typologie de DABÈNE et BILLIEZ.

i. L'alternance codique inter-intervention

Le premier mode concerne le changement « inter-intervention » qui renonce par choix à une langue en recourant à une autre, ou encore quand il s'agit de changements d'une langue d'un locuteur à l'autre entre deux interventions.

Nous illustrons nos propos par des exemples tirés de notre corpus :

L'alternance codique inter-intervention			
Durée	Exemples	Traduction	Transcription phonétique (APA)
<p>01 :05 :32 → 01 :06 :03</p>	<p>Messaoud : C'est bien, Saïd. Je suis fier de toi. Saïd : أخطيك من هادي قيرا. ! أيا تخدم معايا، نشاركوا Messaoud : Je dois partir. Saïd ? Interdit de fumer. Tu le sais, ça. Interdit. Saïd : Messaoud ! Où vous allez, avec cette guerre ?</p>	<p><i>Éloignez-vous de cette guerre. Venez travailler avec moi, nous travaillerons ensemble !</i></p>	<p>[axtik men hadi gira] [aja taxdem mʕaja] [natHarko]</p>

<p>01 :12 :50 → 01 :13 :18</p>	<p>Abdelkader : Tu t'appelles Otmani Yasser, pas Alain. Tu es algérien. Tu es fonctionnaire de police.</p> <p>Otmani : واش نحوس عندي؟ شكون أنت؟</p> <p>Abdelkader : شوف ! لو كان لڤور يحكموك يحطوك في حبس، ان يقتلوك ثم، بصح ميقتلوش عايلتك وولادك.</p>	<p><i>D'où tu sors, toi ? Qu'est-ce que tu veux ?</i></p> <p><i>Écoute ! Si les Français t'arrêtent, ils te mettront en prison, Ils te tueront peut-être. Mais pas ta famille, ni tes enfants.</i></p>	<p>[waʃ thaws ʃandi] [ʃkwn nta]</p> <p>[ʃwf] [lwkan lgwar jahkmok jhaʔok fɔ habs] [jqatlwk tam] [basah mayqatlwch ʃjaltak w wladk]</p>
<p>02 :03 :40 → 02 :03 :49</p>	<p>Abdelkader : جبهة راهم هنا باش يقتلوك ريتي الماتش.</p> <p>Saïd : واش راك تقول ؟</p> <p>Abdelkader : Ils sont là pour te tuer, tu arrêtes le match.</p>	<p><i>Le FLN est là, ils veulent te tuer, annule le match.</i></p> <p><i>Qu'est-ce que tu dis ?</i></p>	<p>[ʒabha rahwm hna ba ʃ jaqatlwk] [riti lmat ʃ]</p> <p>[waʃ rak tɔwɪ]</p>

Tableau 7 : L'alternance codique inter-intervention

ii. L'alternance codique intra-intervention

Le second type d'alternance dit « intra-intervention » se produit lors de la même intervention d'un ou deux locuteurs. Elle comprend l'intervention inter-acte, en passant d'un acte à un autre en changeant de langue, et l'alternance intra-acte qui surgit dans le même acte, et elle contient de l'alternance de segments et d'unités de la langue. Elle est donc alternance segmentale ou alternance unitaire. Ce dernier type se compose d'unités insert et d'unités incisives.

Nous illustrons nos propos par des exemples tirés de notre corpus (tableau page suivante) :

L'alternance codique intra-intervention			
	Inter-acte	Intra-acte	
		Segmentale	Incise
Durée	02 :00 :45 → 02 :01 :03	00 :36 :34 → 00 :36 :39	01 :11 :21 → 01 :11 :30
Exemples	<p>L'envoyé du GPRA : عبد القادر ! لازم نظموا مظاهرة كبيرة، une manifestation pacifique. مظاهرة تاع الجزائريين qui sera notre arme pour arracher l'indépendance. Abdelkader : Ça va être un massacre. La police se vengera. Il y aura des morts مية بالمية.</p>	<p>Saïd: (...) toute notre vie. On fera notre loi والله.</p>	<p>Abdelkader : Je le serai, إن شاء الله وعلبالي بلي منحضرش l'indépendance. بصح حياتي نفديها.</p>
Traduction	<p><i>Abdelkader ! Nous devrions organiser une grande manifestation</i></p> <p><i>Une manifestation de tous les algériens</i></p> <p><i>Cent pour cent.</i></p>	<p><i>Je jure.</i></p>	<p><i>Si Dieu le veut. Je sais que je ne serai pas à</i></p> <p><i>Mais ma vie, je la rachèterai</i></p>
Transcription phonétique (APA)	<p>[ʕabdlkar lazɱ nadmo modahara kbira]</p> <p>[modaha taʕ kol zazrijin]</p> <p>[mja b mja]</p>	<p>[wallah]</p>	<p>[Inʃalah] [wɜlabali mnaħdarʃ] [basah ħjati nafdiħ]</p>

Tableau 8 : L'alternance codique intra-intervention

j. Les types d'alternances codiques présentes dans le film

Nous nous sommes basés sur la typologie de POPLACK pour définir les types d'alternances codiques repérés dans notre corpus qui se composent de 62 énoncés :

Alternance intra-phrastique	Alternance inter-phrastique	Alternance extra phrastique
15	40	7
24,19%	65,52%	11,29%

Tableau 9 : nombre des unités phrastiques présentes de chaque type d'AC

Nous présentons nos données dans le schéma suivant :

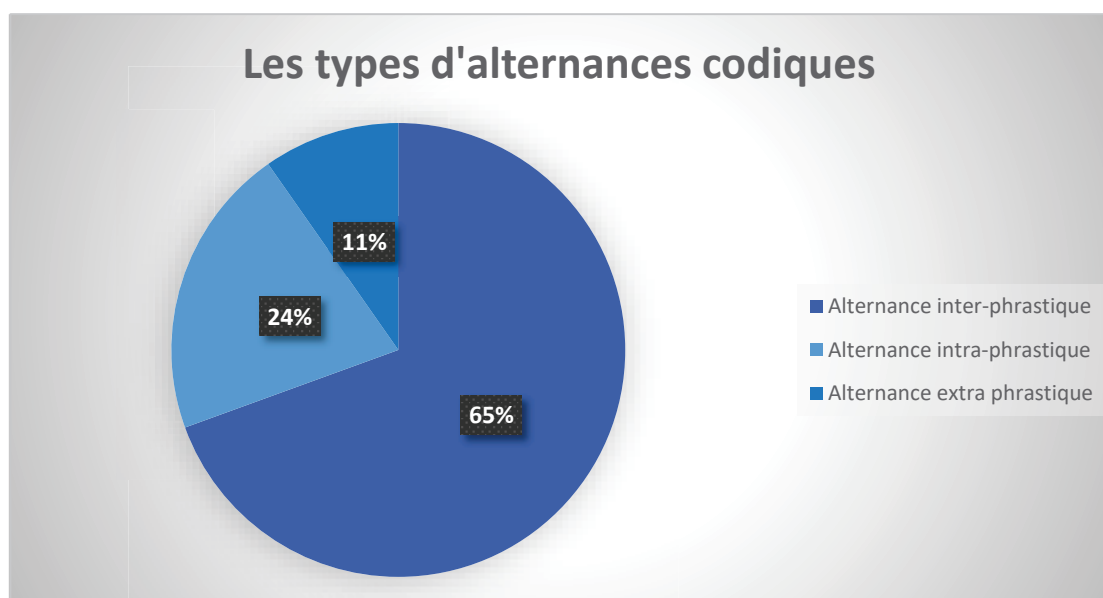


Figure 1 : Les types d'alternance codique

La figure 1 ci-dessus montre que l'alternance codique inter-phrastique est la plus utilisée dans notre corpus (65 %), en deuxième lieu on retrouve l'alternance intra-phrastique (24%), et en troisième lieu, on voit que l'alternance extra-phrastique est présente à raison de (11%).

a. L'alternance codique intra-phrastique

Dans cette catégorie, l'alternance entre les deux langues se réalise au sein de la même phrase. Elle est très présente dans notre corpus (dans 15 énoncés). En voici quelques exemples :

Extrait 1 : 00 :40 :15 --> 00 :40 :20

Sanjak : Écoute-moi, toi ! Le seul parti légitime, c'est le MNA, فهمت و لالا ? (*Écoute-moi, toi ! Le seul parti légitime, Tu compris ou non ?*)

Le locuteur « Sanjak », après avoir commencé son énoncé en français, a pratiqué une alternance codique inter-phrastique qui passant à sa langue maternelle qui est l'arabe dialectal pour s'adresser directement à Abdelkader. Dans ce type d'alternance, le locuteur cherche une facilité ou une fluidité dans les échanges. Il choisit lui-même la langue qui lui sied le mieux avant de recourir à l'autre langue.

b. L'alternance codique inter-phrastique

L'alternance de type inter-phrastique est la plus fréquent dans notre corpus, ce type d'alternance correspond à l'usage alternatif des langues au niveau des unités plus longues. Dans cette catégorie, il y'a alternance entre l'arabe et le français, sous forme de 2 phrases qui se suivent dans deux langues différentes, sois une phrase en français au début suivie d'une phrase en arabe ou inversement. Elle est présente dans 50 énoncés :

Extrait 2 : 00 :17 :02 --> 00 :17 :09

Saïd : جيت نخلف تار بابا وعائلي كلها. Sale chien. Crève, sale chien ! Pour tout ce que t'as fait. Traître ! (*Je viens venger mon père et toute ma famille*) [ʒit naxlaf tar baba w ʕayalti kolha]

À travers cet exemple, nous distinguons deux phrases qui appartiennent à deux langues différentes : l'une qui est « l'arabe algérien » « جيت نخلف تار بابا وعائلي كلها » (*Je viens venger mon père et toute ma famille*) et l'autre qui est « le français » « Sale chien. Crève, sale chien.... Pour tout ce que t'as fait. Traître ! ». Lorsque « Saïd » poignarde « Caïd » qui avait amené l'ordre français de s'emparer de leur terre, il a utilisé le français pour dire « Sale chien ! Crève,

sale chien ! ». En effet nous remarquons qu'il y a des traces de l'arabe dans cette phrase, puisque le chien est une insulte courante dans le monde arabe mais semble avoir des connotations plus négatives en français, sans doute car la langue ici est associée aux colons mais surtout aux Algériens qui ont trahi la Cause. Il n'y a pas pire insulte que celle proférée dans la langue de l'autre, celui à qui l'on a choisi de s'assimiler en se délestant de son identité et de sa culture. Par ailleurs le discours arabe de Saïd, le français qu'il parle est truffé de marqueurs culturels et syntaxiques relevant de l'arabe.

Extrait 3 : 00 :53 :32 --> 00 :53 :45

Abdelkader : Vous allez supporter ça combien de temps ? qu'est-ce que vous attendez ?
 راهم يحرقو في دياركم، مايقادرو حتى واحد فيكم. Ni vos femmes ni vos enfants. Vous êtes les seuls à pouvoir bouger les choses. (...) (*Vous allez supporter ça combien de temps ? qu'est-ce que vous attendez ? Ils brûlent vos maisons, ils ne respectent personne d'entre vous. Ni vos femmes ni vos enfants. Vous êtes les seuls à pouvoir bouger les choses.*)

Dans l'extrait cité, nous observons que les deux premières phrases sont émises en français « *Vous allez supporter ça combien de temps ? qu'est-ce que vous attendez ?* », et sont interrogatives. La troisième phrase, exclamative, été prononcée en arabe dialectal. Nous constatons que le locuteur « Abdelkader » après avoir commencé son énoncé en français, a pratiqué une alternance codique inter-phrastique, en passant à sa langue maternelle qui est l'arabe dialectal. Le recours de Abdelkader à cette pratique, nous confirme que ce personnage est bilingue.

c. L'alternance codique extra-phrastique

Dans cette catégorie, il s'agit d'expressions idiomatiques figées et d'interjections. Ce type d'alternance est présent dans 7 énoncés, nous les identifions ci-dessous :

Extrait 4 : 01 :40 :21 --> 01 :40 :25

Saïd : Je veux investir centime par centime tout ce que j'ai pour un match de haut niveau, ça y est. Il gagne d'abord la France, après l'Europe et après, إن شاء الله l'Amérique. Pourquoi pas ! (*Je veux investir centime par centime tout ce que j'ai pour un match de haut niveau, ça y est. Il gagne d'abord la France, après l'Europe et après, si Dieu le veut l'Amérique. Pourquoi pas !*)

Extrait 5 : 01 :47 :34 --> 01 :47 :46

Messaoud : Surtout, vous ne parlez de ça à personne, c'est bien compris ? Personne ! L'important. Silence absolu. Discipline. الله يعاونكم. (Surtout, vous ne parlez de ça à personne, c'est bien compris ? ! L'important. Silence absolu. Discipline. *Que Dieu vous aide.*)

Dans ces deux extraits, nous relevons l'expression en arabe, « إن شاء الله » qui signifie « si Dieu le veut » en langue française. Elle est utilisée ici pour exprimer l'espoir. Une autre expression : « الله يعاونكم » signifie « *Que Dieu vous aide* » en langue française. Ces expressions ne sont que de petites unités qui viennent ponctuer le discours. Les personnages utilisent des formules de votive et d'invocation à Dieu. Ces formules sont insérées au début, au milieu ou à la fin des discours, ont une portée religieuse et se rapportent à la culture algérienne. Elles sont considérées comme des marqueurs emblématiques (DABÈNE et BILLIEZ, 1988). En résumé, les personnages recourent à la langue de leurs origines considéré comme l'expression de leur identité.

k. La typologie de l'alternance codique arabe dialectal / français :

Il est reconnu que les alternances codiques apparaissent au niveau linguistique sous diverses formes qui sont soumises à une structure complexe caractérisée par la juxtaposition d'unités appartenant à deux systèmes linguistiques différents, à savoir l'arabe dialectal et le français dans notre cas, et dont le contact dans le discours de nos locuteurs donne lieu à diverses alternances liées à divers modes d'insertion ainsi qu'à des caractéristiques personnelles des locuteurs, qui donnent lieu à diverses réalisations d'alternances sur les deux niveaux syntaxique et discursif.

En appliquant cette fois-ci le modèle de DABÈNE (1994), qui est le mieux adapté aux corpus oraux car se situant au carrefour de différentes approches et modèles linguistiques et prenant comme unité de base le tour de parole ou d'intervention, entité sur laquelle repose la conversation.

i. L'alternance codique inter-intervention :

Extrait 6 : 01 :12 :50 --> 01 :13 :18

Abdelkader : Tu t'appelles Otmani Yasser, pas Alain. Tu es algérien. Tu es fonctionnaire de police.

Otmani : واش تحوس عندي؟ شكون أنت؟ (D'où tu sors, toi ? Qu'est-ce que tu veux ?)

Abdelkader : شوف ! لو كان لفور يحكموك في حبس، ان يقتلوك ثم، بصرح ميقتلوش عايلتك وولادك (Écoute ! Si les Français t'arrêtent, ils te mettront en prison, Ils te tueront peut-être. Mais pas ta famille, ni tes enfants)

Dans cet extrait, nous avons une alternance codique inter-intervention entre Abdelkader et Otmani qui renvoie à un changement de langue qui peut être expliqué comme une remise en cause du code utilisé où Abdelkader recourt à l'arabe dialectal après l'intervention de Otmani, choix qui peut être expliqué par le fait qu'Abdelkader essaie de s'adapter à Otmani après que ce dernier ait montré qu'il parlait arabe dialectal.

Extrait 7 : 02 :03 :40 --> 02 :03 :49

Abdelkader : جبهة راهم هنا باش يقتلوك ريتي الماتش. (Le FLN est là, ils veulent te tuer, annule le match.)

Saïd : واش راك تقول ؟ (Qu'est-ce que tu dis ?)

Abdelkader : Ils sont là pour te tuer, tu arrêtes le match.

Dans l'extrait cité ci-dessous, Abdelkader renonce à l'arabe dialectal après l'intervention de Saïd. Il ne tarde pas à reprendre la même idée exprimée dans le premier énoncé, cette fois-ci en la traduisant en français après l'interruption de Saïd marquée par le ponctuant « راك تقول ؟ ». Ce ponctuant, assez fréquent dans les interactions verbales, fonctionne comme régulateur traduisant l'étonnement et la demande de précision de la part de l'interlocuteur.

Les extraits analysés laissent supposer que ce type d'alternance révèle davantage d'une complémentarité, d'une co-construction du discours entre les interlocuteurs. Il s'agit d'une forme de coordination des interventions ou en d'autres termes, d'une stratégie à travers laquelle les sujets parlants cherchent à s'adapter mutuellement afin d'atteindre leurs buts interactionnels en se facilitant les uns aux autres.

ii. L'alternance codique (intra-intervention) :

Extrait 8 : 02 :00 :45 --> 02 :01 :03

L'envoyé du GPRA : *مظاهرة. مظاهرة* une manifestation pacifique. *عبد القادر ! لازم نظموا مظاهرة كبيرة،* *Abdelkader ! Nous devrions organiser une grande manifestation, une manifestation de tous les algériens qui sera notre arme pour arracher l'indépendance.* (*Abdelkader ! Nous devrions organiser une grande manifestation, une manifestation de tous les algériens qui sera notre arme pour arracher l'indépendance.*)

Abdelkader : *Ça va être un massacre. La police se vengera. Il y aura des morts مية بالمية.* (*Ça va être un massacre. La police se vengera. Il y aura des morts cent pour cent*)

Dans cet extrait, l'envoyé du GPRA s'adresse à Abdelkader en arabe dialectal, puis en mélangeant les deux codes. Donc, ce type d'alternance représente une stratégie à laquelle les sujets bilingues recourent pour compenser leurs lacunes dans l'une des deux langues alternées, stratégie au sein de laquelle les deux langues se trouvent enchâssées l'une dans l'autre.

1. L'alternance codique segmentale

Extrait 9 : 00 :35 :15 --> 00 :37 :11

Saïd : (...) *toute notre vie. On fera notre loi والله* (...) *toute notre vie. On fera notre loi, je jure*

Nous pouvons remarquer à travers cet exemple que les locuteurs amorcent leurs interventions en français puis passent à l'arabe et vice-versa tout en produisant des interventions mixtes et très brèves qui contiennent des éléments simples : noms, adjectifs...

1. Emprunt

Extrait 10 : 01 :13 :28 --> 01 :13 :39

Abdelkader : *شوف! لو كان لثور بحكموك يحطوك في حبس، يقتلوك تم، بصح ميقتلوش عايلتك وولادك. ثورة* *une chance* *خمم مليح.* (*La révolution a besoin de vous. Tu as été un traître toute ta vie, aujourd'hui, je vais te donner une chance. Pensez-y.*)

Abdelkader a adopté dans son lexique /Naʃtjk une chance/ le terme d'une autre langue (français) « une chance ». C'est un emprunt lexical qui exprime un contenu neuf qui peut toutefois nommé dans l'arabe parlé (sa langue maternelle) /forsa/.

Extrait 11 : 01 :11 :21 --> 01 :11 :30

Abdelkader : Je le serai, *علبالي منحضرش إن شاء الله*. l'indépendance. *بصح حياتي نفديها*. (*Je le serai, si Dieu le veut. Je sais que je ne serai pas à l'indépendance. Mais ma vie, je la rachèterai.*)

Abdelkader a employé le mot « Indépendance », emprunté à la langue française. Le français présente de nombreuses différences par rapport au système arabe. L'arabe dialectal est influencé par l'arabe classique, le berbère, le turc, et le français et intègre un certain nombre de mots français qui peuvent être classés selon différents champs sémantiques. Dans ce film, termes empruntés sont liés à l'armée, à la guerre et à la résistance, par exemple :

Emprunts	L'origine française des emprunts
/ljadarmiya/	Les gendarmes
/tribounal/	Tribunal
/lmanifestasyon/	La manifestation
/lgirra/	La guerre
/lcomba/	Le combat
/lcotizasyon/	Les cotisations
/avertismen/	Avertissement
/lcomisaria/	Le commissariat

Tableau 10 : Les emprunts à la langue française

La moitié de ces mots dans ce film se rapportent non seulement au contexte belliqueux de *Hors la loi* mais aussi à la violence inhérente au colonialisme. D'autres termes font référence à divers contextes de travail et de commerce dans lesquels le français aurait également été

susceptible d'être incorporé à l'arabe algérien au fil du temps car ils ces contextes constituent des espaces de contact entre les deux langues, tels que :

Emprunts	L'origine française des emprunts
/Msiou/	Monsieur
/licoul/	L'école
/louzine/	L'usine
/lgato/	Le gâteau
/blasa/	Place
/blonda/	Blonde

Tableaux 11 : Les emprunts à la langue française

Certains mots comme /blasa/, /lgato/, /lcomisaria/ sont devenus partie intégrante de l'arabe algérien au point qu'un Algérien qui n'aurait pas appris le français à l'école ignorerait l'origine étrangère de ces termes.

En termes d'incorporation linguistique dans l'arabe algérien, ces mots empruntés peuvent être divisés en différentes catégories en fonction de leur niveau d'intégration phonologique et morphologique (c'est-à-dire les sons arabes substitués aux sons français dans les mots empruntés et les règles grammaticales arabes appliquées à ces mots).

Au niveau phonologique, certains mots français dans les dialogues prononcés conformément à l'arabe sont utilisés de la même manière qu'en français (mais sont simplement prononcés avec un accent arabe) comme : avertissement ; /garanti/ ; /provisoire/ ; /associé/ ; /kabari/ pour cabaret.

La majorité de ces emprunts lexicaux sont des substantifs qui ont également été plus ou moins intégrés morphologiquement à l'arabe algérien : l'article défini arabe « al » est agglutiné : /lmanifestasyon/ ; /lcomba/ ; /lcotisasyon/ ; /lcomisaria/ ; /lgato/ ; /lfrigo/ ; /lplan/ (les similitudes sonores entre les articles définis arabes et français favorisent cette intégration). Certains de ces mots français comportent des sons qui n'existent pas en arabe et qui ont subi un processus

d'intégration phonologique : la prononciation de mots tels que /ljadarmiya/, /lgiarra/, /licoul/, et /blonda/ semble avoir été plus altérée que celle des mots des exemples précédents.

Ces mots deviennent plus difficiles à comprendre pour un public français, comme c'est le cas de /blasa/ (lieu) puisque le son [p] n'existe pas en arabe et que le son emphatique [ʃ] n'a pas d'équivalent en français. Certains mots français sont incorporés dans l'arabe algérien par intégration phonologique et morphologique. Dans /lgiarra/, /blonda/, et /blasa/, le suffixe « a » est la marque arabe du genre féminin du mot. Le mot /blasa/, est répété plus loin sous la forme /blasti/ (ma place), avec la marque de possessivité de première personne "ti" ajouté à la fin du mot.

L'alternance entre l'arabe dialectale et le français caractérise le film du début à la fin, indépendamment du lieu de l'action (Bidonville, Paris) et indépendamment du progrès de certains pour ce qui est de leur maîtrise du français.

Alors que les trois frères utilisent souvent l'alternance codique entre l'arabe algérien et le français, la mère ne s'exprime qu'en arabe algérien. Par exemple, lorsqu'Abdelkader est enfin libéré de prison, la traduction littérale de ce que sa mère lui dit en est la suivante : Abdelkader, ma vie, ma vie. Dieu t'a libéré, je l'en remercie. Mon foie, mon foie. « *Le foie est le siège de l'amour filial - kebedti, mon foie.* » Comme nous le voyons ci-dessus et tout au long du film, la mère utilise souvent la répétition, une caractéristique commune de l'arabe algérien. Elle ne fait pas d'alternance codique en français et l'arabe algérien n'est que trois fois contaminé par un mot français. Elle fait référence à /lgiarra/ et /lgato/ et reproche à son fils Saïd de ne pas agir comme une personne morale, en disant en arabe : « *Tout le bidonville parle de moi. Ils disent que mon fils est un bandit* ». Il y a ici une pollinisation croisée linguistique intéressante. Si le mot arabe « fellagha » (*bandit*) est devenu courant en français pendant la guerre pour désigner les combattants du FLN, le mot français bandit est lui aussi entré dans l'arabe algérien. Les termes évoquent des activités différentes qui sont toutes deux du point de vue du locuteur dans les deux langues - la violente lutte de libération de l'Algérie en français et les activités lucratives interdites par la religion en arabe.

Un autre aspect de l'arabe algérien de la mère en particulier est son utilisation récurrente du vocabulaire religieux. Dans l'arabe parlé, les références à Dieu sont fréquentes. Par exemple, dans la scène où la mère rend visite à Abdelkader en prison, en sortant elle lui dit en arabe :

« *rabi mʕak ja wlidi* » (*Que Dieu te préserve*), une phrase qu'ils se répètent huit fois dans les deux sens alors qu'ils doivent s'éloigner l'un de l'autre. L'une des deux seules phrases prononcées par Zohra (la femme de Messaoud) dans tout le film est « *Merci à Dieu* ». Les références religieuses sont plus fréquentes en l'arabe dialectal qu'en français, en raison de l'histoire nationale différente des deux pays en matière de religion. Par conséquent, le vocabulaire et les phrases religieux sont, comme on pouvait s'y attendre, plus présents dans les dialogues de l'arabe algérien.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Pour ouvrir cette conclusion, les propos de John Kristian SANAKER, semblent résumer à eux seuls une grande partie de notre travail :

« Nous avons été frappé par l'importance étonnante que peut y prendre la question de la langue sur le plan du récit (compréhension versus non-compréhension de l'autre langue, thématization de la question de la langue, etc.). Transposé à l'écran, le grand drame colonial que constituaient les rapports historiques franco-algériens peut difficilement ignorer que la question de la langue est un de ses aspects essentiels. »
(SANAKER, 2010 : 139).

À travers une étude ciblée et limitée dans l'espace et le temps, nous avons essayé d'apporter des éléments de réponse à des interrogations en vue de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de notre travail à savoir : Comment se manifeste le réalisme linguistique dans le film *Hors la loi* de Bouchareb ? Dans quelle mesure pourrait-on parler de réalisme linguistique dans *Hors la loi* ? Comment fonctionne l'alternance codique dans le film ?

Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, nous avons sollicité les travaux de certains linguistes et sociologues dont les théories ont alimenté notre recherche.

À travers une étude inscrite exclusivement dans le cadre de la sociolinguistique, nous avons pu constater que notre corpus constitué d'un film intitulé *Hors la loi* (2010) coïncide avec du contenu de la citation de SANAKER. Néanmoins, avant de revenir sur ce cas, ces quelques lignes permettront de retracer les différents moments de notre étude.

Dans le volet théorique, nous avons tenté de donner un aperçu du paysage sociolinguistique de l'Algérie pendant la période coloniale, nous avons aussi mis l'accent sur les notions et concepts de base.

Quant au volet pratique, il a été réservé à l'analyse des données recueillies. Il se subdivise lui-même en 2 chapitres dont chacun a pris en charge l'un des axes proposés au préalable afin de mieux répondre aux questions que nous avons posées.

L'étude sociolinguistique des pratiques langagières dans ce film nous a permis de déceler la complexité de la réalité linguistique de l'Algérie colonisée, qui n'est pas exempte de tensions et de conflits, parfois aigus et parfois latents.

La bataille de *Hors la loi* n'est pas seulement militaire, elle est aussi linguistique. Au fossé sanguin qui sépare les deux communautés arabe et européenne s'ajoute le fossé linguistique qui ne peut être dissocié des conditions sociales et économiques vécues par la

communauté indigène. L'analyse du film nous a été donné l'occasion de nous pencher sur les langues parlées. Ce film met en évidence non seulement la langue arabe en général, mais plus particulièrement l'arabe dialectal. Les pratiques langagières de nos personnages témoignent de la vivacité et de la rigueur de cette langue. Ces pratiques peuvent être perçues comme une forme de résistance. Dans toute guerre, il y a deux forces qui s'opposent, et dans la « guerre linguistique » que mènent nos personnages dans ce film, les deux forces ne sont pas égales dans la mesure où l'une est du côté du pouvoir et de l'officialité alors que l'autre est du côté des opprimés. Face à cette guerre injuste, un mouvement de résistance naît, les militants de ce mouvement sont évidemment les locuteurs de la langue ou de la variété dominée.

L'hétérolinguisme d'*Hors la loi*, à savoir l'utilisation de l'arabe dialectal et du français, traduit la volonté du cinéaste de représenter « l'autre langue », celle des dominés qui fait la part belle à l'alternance codique et développe son argumentaire de manière hétérolingue. L'alternance codique à travers tout le film est un élément important de l'intrigue et sert à établir un réalisme linguistique qui permet à la langue parlée de renforcer la portée du film en tant que document sur l'époque.

L'analyse des types d'alternances codiques relevées, lesquelles se manifestent dans les pratiques langagières des personnages, nous mène à confirmer que le recours à ce phénomène dans le film n'est pas dû au hasard mais donne, au contraire, une dimension réaliste au spectacle en ramenant au champ du conscient la réalité linguistique du pays au moment où les faits narrés sont censés se dérouler. Nous avons constaté que l'alternance du type inter-phrastique est la plus répandue dans les productions langagières des personnages de ce film. Nous en avons déduit donc que ces personnages recouraient à ce phénomène et plus précisément à ce type d'alternance essentiellement pour marquer la double appartenance socioculturelle et identitaire des Algériens.

L'hétérolinguisme est généralement une marque de réalisme. Lorsque les films traitent un événement historique, le rôle de la langue est aussi important que celui du costume et de la couleur de la peau des personnages entre autres, pour créer une impression de réalité et éviter tout potentiel anachronisme.

L'hétérolinguisme est un aspect central des films postcoloniaux transnationaux en général et des films de Bouchareb en particulier. L'alternance codique donne subversivement à l'arabe dialectal une place de choix dans ce film qui se déroule en partie à Paris, le centre dominant de la culture française. *Hors la loi* aurait pu être plus inclusif des langues berbères,

mais son utilisation de l'alternance codique et les emprunts souligne une algérianité infléchie par la présence du français. Ce film de Bouchareb fait partie du « cinéma accentué » à bien des égards, mais surtout parce qu'il s'adresse à un public multiple, qu'il véhicule une double critique et que ses personnages parlent toutes les langues avec un accent, non seulement la langue du colonisateur mais aussi leur propre langue.

Bibliographie

Références bibliographiques

- AÏT AHMED. H, (1983). *Mémoires d'un combattant, l'esprit d'indépendance 1942-1952*, Paris, Sylvie Messinger.
- AÏT AMRANE. M-I, (1993). *Mémoire au lycée de Ben-Aknoun 1945, Ekkr a mm-is oumazigh*, Alger, Compte d'auteur.
- ALI-BENCHERIF, M-Z. (2009). *L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs Algériens immigrés/non immigrés*, thèse de Doctorat, université Abou Bekr Belkaid – Tlemcen.
- ASSELAH- RAHAL, S. (2004). *Plurilinguisme et migration*, Paris, L'Harmattan.
- BEDDIAF, S. (2018). *Analyse pragmatique de la consultation médicale. Motivations du choix et déclencheurs du langage métissé chez les locuteurs algériens*, Thèse de doctorat, université de Batna.
- BELOUATAR, S. (2013). *Les pratiques langagières dans le cinéma algérien : le cas de la Bataille d'Alger et de Omar Gatlato Eredjla*, mémoire de Magister, université Mohamed Cherif Massaadia – Souk Ahras.
- BOYER, H. (2001). *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, DUNOD.
- CALVET, L-J. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.
- CALVET, L-J. (1974). *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.
- CHARVÉRIAT, F. (1889). *À travers la Kabylie - Et les questions kabyles*, Paris, Librairie Plon.
- CHERIGUEN, F. (1987). *Barbaros ou Amazigh. Ethnonymes et histoire politique en Afrique du Nord*, Mots, vol. 15, n°1. URL : https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1987_num_15_1_1349/ (consulté le 21 juin 2022).
- DEROY, L. (1956). *L'emprunt linguistique*, Paris. Editions les Belles Lettres.
- DUBOIS, J. (2002). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris, Larousse.
- GARDNER, CH-P. (1983). *Code switching : approches principales et perspectives dans : La linguistique*, vol 19, FASC. 2. Paris, P.U.F.

- GIRARD, Y. (2011). *Leçons de l'expérience historique de l'Etoile Nord-Africaine*. URL : <https://hoggar.org/2011/01/07/lecons-de-lexperience-historique-de-letoile-nord-africaine/> (consulté le 01 juillet 2022).
- GRANDGUILLAUME, G. (1998), *In 2000 ans d'Algérie, I*, dir. J.J. Gonzalès, Carnets Séguier, Paris.
- GRUTMAN, R. (1998). *Multilingualism and translation*. In M. Baker (Ed.) *Routledge encyclopedia of translation studies*. London: Routledge.
- GRUTMAN, R. (1997). *Des langues qui résonnent. L'hétérolinguisme au XIXe siècle québécois*. Québec: Fides.
- GRUTMAN, R. (1996b). *Langues étrangères et savoir romantique : considérations préliminaires* », *Traduction, Terminologie, Rédaction (TTR)*, IX/1, premier semestre.
- GRUTMAN, R. (2012). *Traduire l'hétérolinguisme : questions conceptuelles et (con)textuelles*. Dans *Autour d'Olive Senior : Hétérolinguisme et traduction*, dirigé par Marie-Annick MONTOUT, Angers : Presses de l'Université d'Angers.
- GUMPERZ, J-J. (1989a). *Engager la conversation*. Paris, Editions de Minuit.
- HADDADOU. M-A, (2000). *Guide de la Culture et de la Langue Berbère*. ENAL-ENAP, Alger.
- HAMERS, J ; BLANC, M-F, (1983). *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles : Pierre Mardaga Editeur (Coll. Psychologie et Sciences humaines).
- HEGGOY, A-A. (1973). *Education in French Algeria: An essay on cultural conflict*. *Comparative Education Review* 17. URL : <https://www.journals.uchicago.edu/doi/10.1086/445693/> (consulté le 10 juillet 2022).
- LACHERAF, M. (1976). *L'Algérie : nation et société*, Alger. Cahiers libres 71-72. SNED, Paris, éd. François Maspero.
- LANGEROVÁ, M. (2010). *L'usage du français au Maghreb, Politiques linguistiques colonialistes et post-colonialistes*, Université de Masaryk.
- LAROUSSE F, (1997), *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Publication de l'Université de Rouen, Rouen.
- *Le Dictionnaire Larousse*. URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/hors-la-loi/40431/> (consulté le 20 juin 2022).

- LEIMDORFER, F. (1978). *Yvonne Turin, Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale, écoles, médecines, religion, 1830-1880*. Tiers-Monde, Volume 19, n° 76.
- LOMBARKIA, N-H. (2008). *L'alternance codique comme stratégie de communication chez les enseignants de Français*, mémoire de Magister, université de Batna.
- MAAMRI, M.R. *The syndrome of the French Language in Algeria*. International Journal of Arts and Sciences.
- MACKEY, W. (1976). *Langue, dialecte et diglossie littéraire, dans H. Giordan et A. Richard (dir.), Le discours social*, no hors-série, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme.
- MESSALI HADJ. (1927). *Le programme de l'Étoile nord-africaine*. URL : <http://indigenes-republique.fr/resolution-de-letoile-nord-africaine/> (consulté le 20 juillet 2022).
- OUERDANE. A. (1987). *La crise berbériste de 1949, un conflit à plusieurs faces*, *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, Vol 44, N° 44.
- POPLACK, S. (1988). *Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste*. *Langage et société*, maison des sciences de l'homme, n°43.
- QUEFFÉLEC, A., DERRADJI, Y., DEBOV, V., SMAALI-DEKDOUK, D., CHERRAD-BENCHEFRA, Y. (2002). *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*. Bruxelles – université francophone, Ed. U.F.
- QUITOUT. M. (2006). *L'enseignement du berbère en Algérie et au Maroc, les défis d'un aménagement linguistique* in Dourari A. (dir.) *Tamazight langue nationale en Algérie : Etats des lieux et problématique d'aménagement*, CNPLET, Alger.
- RICHARD, C. (2004). *L'hétérolinguisme littéraire dans le roman francophone en Amérique du Nord à la fin du XXe siècle*. Thèse de doctorat. Université de Moncton.
- SANAKER, J-K. (2010). *La rencontre des langues dans le cinéma francophone : Québec, Afrique subsaharienne, France – Maghreb, Québec*, Les Presses de l'Université Laval.
- SANAKER, J-K. (2008). *Les indoublables. Pour une éthique de la représentation langagière au cinéma*, dans Glottopol (Revue de sociolinguistique en ligne). URL : http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_12.htm/ (consulté le 13 juin 2022).

- SIAGH, Z-B. (1984). *Les usages linguistiques dans le théâtre amateur algérien (1978-1981)*, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle. Sciences Humaines, Sorbonne. UER de Linguistique Générale et Appliquée. Paris.
- TERRAF, K. (2012). *Genre et bilinguisme » Etude sociolinguistique des pratiques d'alternance de codes auprès de la femme kabyle, dans ses conversations familiales*, mémoire de Magister, université de Tizi Ouzou.
- THIAM, N. (1997). *Alternance codique*. In MOREAU M.-L. Sociolinguistique, concepts de base. Mardaga. Bruxelles.
- WALTER, H. (2008). *Le français dans tous les sens : grandes et petites histoires de notre langage*. Paris : Robert Laffont.

ANNEXES

Annexe 1 : *Hors La Loi* (2010)



FICHE TECHNIQUE :

Genre : Historique, Drame, Guerre.

Année de production : 2010.

Durée : 2h 18min.

Nationalités : France, Algérie.

Réalisation : Rachid Bouchareb.

Scénario et dialogue : Olivier Lorelle, Rachid Bouchareb.

Musique : Armand Amar.

Photographie : Christophe Beaucarne, AFC.

Montage : Yannik Kergot.

Distributeur : Studio Canal.

Récompenses : 2 prix et 9 nominations.

Date de sortie : DVD 25/01/2011.

Date de sortie : Blu-ray 25/01/2011.

Date de sortie : VOD 24/01/2011.

Type de film : Long-métrage.

Secrets de tournage : 13 anecdotes.

Box-Office : France 403 454 entrées.

Budget : 20 000 000 €.

Langues : Français, Arabe, Anglais.

Couleur : Couleur.

Annexe 2 : Tableau de convention de transcription

Nous présentons un tableau récapitulatif des graphèmes retenus :

L'alphabet arabe - API						
Dad	[d̥]	ض		alif	[a]	ا
Ta	[t̥]	ط		ba	[b]	ب
Dha	[D̥ʕ]	ظ		ta	[t]	ت
Ayn	[ʕ]	ع		tha	[B]	ث
ghayn	[ɣ]	غ		jim	[j]	ج
fa	[f]	ف		Ha	[h]	ح
Qaf	[q]	ق		kha	[x]	خ
kaf	[k]	ك		dal	[d]	د
lam	[l]	ل		dhal	[D]	ذ
mim	[m]	م		ra	[r]	ر
nun	[n]	ن		za	[z]	ز
ha	[h]	ه		sin	[s]	س
waw	[w]	و		shin	[H]	ش
ya	[J]	ي		Sad	[s̥ʕ]	س

Annexe 3 : Transcription des séquences analysées

Séquence 1 : 00 :17 :02 --> 00 :17 :09

Saïd : جيت نخلف تار بابا وعائيتي كلها : Sale chien. Crève, sale chien. (*Je viens venger mon père et toute ma famille, sale chien. Crève, sale chien.*)

Séquence 2 : 00 :23 :16 --> 00 :23 :28

Saïd : نجبر الخدمة : et je te paie. (*Dès que j'ai du boulot et je te paie.*)

Séquence 3 : 00 :23 :47 --> 00 :23 :58

Saïd : تخافيت أما , c'est provisoire. (*Ne t'inquiète pas, maman, c'est provisoire.*)

Séquence 4 : 00 :26 :11 --> 00 :26 :16

Hamid : من سطييف ؟! Alors, bienvenue, mon frère. Garde tes sous. Pense au mariage. (*De Sétif ? Alors, bienvenue, mon frère. Garde tes sous. Pense au mariage.*)

Séquence 5 : 00 :26 :39 --> 00 :26 :45

Hamid : Pour un gars comme toi, c'est beaucoup de chemin. **أخطيك!** (*Pour un gars comme toi, c'est beaucoup de chemin. Laisse tomber !*)

Séquence 6 : 00 :26 :49 --> 00 :26 :51

Saïd : يجي سماح ليا، شوف ! Rien n'est assez dur pour moi. (*Excuse-moi ! Rien n'est assez dur pour moi.*)

Séquence 7 : 00 :31 :22 --> 00 :32 :25

Saïd : مخبي عليا هاد ! شوف l'argent. C'est pour ma mère. Dispas que c'est moi. (*Prends cet argent. C'est pour ma mère. Dis pas que c'est moi.*)

Séquence 8 : 00 :33 :02 --> 00 :33 :07

Le militant prison : **علباك بلي** Ho Chi Minh gagné la guerre contre la France grâce à 2 principes. (*Tu sais qu'Ho Chi Minh a gagné la guerre contre la France grâce à 2 principes.*)

Séquence 9 : 00 :36 :34 --> 00 :36 :39

Saïd : (...) toute notre vie. On fera notre loi **والله**. (*Toute notre vie. On fera notre loi Je jure.*)

Séquence 10 : 00 :40 :15 --> 00 :40 :20

Sanjak : Écoute-moi, toi ! Le seul parti légitime, c'est le MNA, **فهمت و لالا**. (*Ecoute-moi, toi. Le seul parti légitime, c'est le MNA. T'as bien compris ?*)

Séquence 11 : 00 :53 :32 --> 00 :53 :45

Abdelkader : Vous allez supporter ça combien de temps ? qu'est-ce que vous attendez ? **راهم** يحرقو في دياركم، مايقادرو حتى واحد فيكم. Ni vos femmes ni vos enfants. (...) (Vous allez supporter ça combien de temps ? qu'est-ce que vous attendez ? Ils brûlent vos maisons, ils ne respectent personne d'entre vous. Ni vos femmes ni vos enfants.)

Séquence 12 : 01 :00 :33 --> 01 :00 :41

Le tailleur militant : الخدمة فلوزين خلاص ومتزيدش تسكن فيبيدونفيل. Tu passes dans la clandestinité. **دوك نديرولك واحد جديد**. (L'usine, pour toi, c'est fini. Et le bidonville aussi. Tu passes dans la clandestinité. On te fera de faux papiers.)

Séquence 13 : 01 :05 :03 --> 01 :05 :07

Saïd : Lui, c'est mon avenir. **إن شاء الله**. Je l'ai trouvé le jour de ton mariage. (Lui, c'est mon avenir, si Dieu le veut. Je l'ai trouvé le jour de ton mariage.)

Séquence 14 : 01 :05 :07 --> 01 :05 :10

Saïd : **إن شاء الله إلا بغى ربي**, il va devenir le grand champion. (Si Dieu le veut, il va devenir le grand champion.)

Séquence 15 : 01 :05 :32 --> 01 :06 :03

Messaoud : C'est bien, Saïd. Je suis fier de toi.

Saïd : **أخطيك من هاذي قيرا. أيا تخدم معايا، نشاركوا** (Éloignez-vous de cette guerre. Venez travailler avec moi, nous travaillerons ensemble !)

Messaoud : Je dois partir. Saïd ? Interdit de fumer. Tu le sais, ça. Interdit.

Saïd : Messaoud ! Où vous allez, avec cette guerre ?

Séquence 16 : 01 :11 :21 --> 01 :11 :30

Abdelkader : Je le serai, **إن شاء الله** وعلبالي بلي منحضرش. **بصح حياتي نفديها**. (Je le serai, si Dieu le veut. Je sais que je ne serai pas à l'indépendance. Mais ma vie, je la rachèterai)

Séquence 17 : 01 :12 :50 --> 01 :13 :39

Abdelkader : Tu t'appelles Otmani Yasser, pas Alain. Tu es algérien. Tu es fonctionnaire de police.

Otmani : واش تحوس عندي؟ شكون أنت؟ (D'où tu sors, toi ? Qu'est-ce que tu veux ?)

Abdelkader : ثورة. شوف ! لو كان لفور يحكموك يحطوك في حبس، ان يقتلوك ثم، بصبح ميقتلوش عايلتك وولادك. *(Écoute ! Si les Français t'arrêtent, ils te mettront en prison, Ils te tueront peut-être. Mais pas ta famille, ni tes enfants. La révolution a besoin de vous. Tu as été un traître toute ta vie, aujourd'hui, je vais te donner une chance. Pensez-y.)*

Séquence 18 : 01 :15 :38 --> 01 :15 :50

Messaoud : وينو ضميرنا؟ أنت متحسش أنت، متحسش

Notre âme ? (Toi, tu ne ressens rien. Rien. Tu n'as aucun sentiment. Où est notre conscience ? Notre âme ?)

Séquence 19 : 01 :32 :13 --> 01 :32 :16

Saïd : منقعدش نلعب معاكم! ça y est, c'est fini, stop. (Comme on dit ici : ça y est, c'est fini, stop ! Je ne joue plus.)

Séquence 20 : 01 :40 :21 --> 01 :40 :25

Saïd : (...) Il gagne d'abord la France, après l'Europe et après, إن شاء الله, l'Amérique. Pourquoi pas ! (Il gagne d'abord la France, après l'Europe et après, si Dieu le veut l'Amérique. Pourquoi pas !)

Séquence 21 : 01 :40 :37 --> 01 :40 :39

Messaoud : Dépêchez-vous. Dépêchez-vous. Tout le monde a sa place. **يلاه.** (Dépêchez-vous. Dépêchez-vous. Tout le monde a sa place. Allez !)

Séquence 22 : 01 :47 :34 --> 01 :47 :55

Messaoud : Surtout, vous ne parlez de ça à personne, c'est bien compris ? Personne ! L'important. Silence absolu. Discipline. **ربي يعاونكم**. (*Surtout, vous ne parlez de ça à personne, c'est bien compris ? Personne ! L'important. Silence absolu. Discipline. Que Dieu vous aide.*)

Ali : A bientôt, Messaoud.

Séquence 23 : 02 :00 :40 --> 02 :01 :21

Abdelkader : Les hommes sont motivés. Continuons la lutte contre la police.

L'envoyé du GPRA : **مظاهرة تاع عبد القادر ! لازم نظموا مظاهرة كبيرة،** une manifestation pacifique. **مظاهرة تاع الجزائريين** qui sera notre arme pour arracher l'indépendance. (*Une manifestation de tous les Algériens qui sera notre arme pour arracher l'indépendance.*)

Abdelkader : Ça va être un massacre. La police se vengera. Il y aura des morts **مئة بالمية**. (*Cent pour cent*)

L'envoyé du GPRA : **راني موافك ! بصح دير في بالك لو كان دولة الفرنسية تستعمل القوة الوحشي هادا راح** cela servira notre cause. **عبد القادر، يكون في صالحنا. ومتناساش بلي كاين راي العام الدولي. معناتها دول الكل يسمعو بالقضية** (*Je suis d'accord ! tu as raison, si l'État français utilisait la force brutale, ce serait en notre faveur. Et n'oubliez pas qu'il y a l'opinion publique. Cela signifie que tout le monde entendra parler de l'affaire.*)

Séquence 24 : 02 :03 :40 --> 02 :03 :49

Abdelkader : **جبهة راهم هنا باش يقتلوك، ريتي الماتش**. (*Le FLN est là, ils veulent te tuer, annule le match.*)

Said : **واش راك تقول ؟** (*Qu'est-ce que tu dis ?*)

Abdelkader : Ils sont là pour te tuer, tu arrêtes le match.

Résumé

Notre mémoire de recherche intitulé : *La langue de l'autre et l'autre langue. Les choix de codes et les pratiques hétérologues comme gage de réalisme linguistique dans le film historique. Cas de Hors la loi de Rachid Bouchareb* s'inscrit dans la sociolinguistique, et se concentre sur l'enchevêtrement complexe de la langue française et de l'arabe dans un long métrage portant sur la guerre d'Algérie.

Notre travail se propose d'analyser les pratiques langagières et les choix de codes en vue de vérifier comment l'hétérolinguisme filmique sert à véhiculer, dans une perspective plus ou moins réaliste, un contenu historique et culturel.

Il est question de vérifier comment le paysage sociolinguistique algérien durant la période coloniale est reconstitué à travers les interactions des personnages et comment les rapports inégaux entre les langues en usage entre 1945 et 1962 notamment sont exprimés dans la fiction filmique.

Mots clés : pratiques langagières, choix de codes, réalisme linguistique, hétérolinguisme, alternance codique.

ملخص

ورقتنا البحثية بعنوان: «لغة الأخر واللغة الأخرى». إختيار الرموز والممارسات الغير متجانسة كضمان للواقعية اللغوية في الفيلم التاريخي خارج عن القانون لرشيد بوشارب. « هو جزء من علم اللغة الاجتماعي، ويركز على التشابك المعقد بين اللغة الفرنسية والعربية في فيلم روائي طويل عن الحرب الجزائرية. يهدف عملنا إلى تحليل الممارسات اللغوية واختيار الرموز من أجل التحقق من الطريقة التي تعمل بها اللغة السينمائية غير المتجانسة على نقل المحتوى التاريخي والثقافي في منظور أكثر أو أقل واقعية. إنها مسألة التحقق من كيفية إعادة تشكيل المشهد اللغوي الاجتماعي الجزائري خلال الفترة الاستعمارية من خلال تفاعلات الشخصيات وكيف يتم التعبير عن العلاقات غير المتكافئة بين اللغات المستخدمة بين عامي 1945 و1962 على وجه الخصوص في الخيال السينمائي.

الكلمات المفتاحية: الممارسات اللغوية، إختيار الرموز، الواقعية اللغوية، التغيرات اللغة، التناوب اللغوي.

Abstract

Our research paper entitled: *"The language of the other and the other language. The choice of codes and heterological practices as a guarantee of linguistic realism in the historical film Hors la loi by Rachid Bouchareb."*, is a part of sociolinguistics, and focuses on the complex entanglement of the French language and Arabic in a feature film of the Algerian war.

Our work proposes to analyze language practices and code choices in order to verify how filmic heterolingualism serves to convey, in a more or less realistic perspective, a historical and cultural content.

It is a question of verifying how the Algerian sociolinguistic landscape during the colonial period is reconstituted through the interactions of the characters and how the unequal relationships between the languages in use between 1945 and 1962 in particular are expressed in the filmic fiction.

Keywords: language practices, code choices, linguistic real usages, heterolingualism, code switching.